Nations Unies S/PV.5628



Conseil de sécurité

Soixante-deuxième année

Provisoire

5628e séance

Lundi 12 février 2007, à 10 heures
New York

Président :	M. Burian	(Slovaquie)
Membres :	Afrique du Sud	M. Kumalo
	Belgique	M. Verbeke
	Chine	M. Liu Zhenmin
	Congo	M. Gayama
	États-Unis d'Amérique	M. Brencick
	Fédération de Russie	M. Dolgov
	France	M. Lacroix
	Ghana	Nana Effah-Apenteng
	Indonésie	M. Jenie
	Italie	M. Spatafora
	Panama	M. Arias
	Pérou	M. Chávez
	Qatar	M. Al-Nasser
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Johnston

Ordre du jour

La situation au Timor-Leste

Rapport du Secrétaire général sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (S/2007/50)

07-23461 (F)

La séance est ouverte à 10 h 15.

Remerciements au Président sortant

Le Président (*parle en anglais*) : Étant donné que c'est la première séance du Conseil de sécurité pour le mois de février, je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage, au nom du Conseil, à S. E. M. Vitaly Churkin, Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies, pour son travail en tant que Président du Conseil de sécurité pour le mois de janvier 2007. Je suis certain de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil de sécurité en exprimant notre profonde reconnaissance à l'Ambassadeur Churkin pour le grand savoir-faire diplomatique avec lequel il a dirigé les travaux du Conseil, le mois dernier.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Timor-Leste

Rapport du Secrétaire général sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (S/2007/50)

Le Président (*parle en anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Allemagne, de l'Australie, du Brésil, du Japon, de la Nouvelle-Zélande, des Philippines, du Portugal, de Singapour et de la République démocratique du Timor-Leste des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Selon la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Au nom du Conseil de sécurité, je souhaite la bienvenue à S. E. M. José Ramos-Horta, Premier Ministre de la République démocratique du Timor-Leste.

Sur l'invitation du Président, M. Ramos-Horta (Timor-Leste) prend place à la table du Conseil.

Sur l'invitation du Président, les représentants des autres pays susmentionnés occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, et si je n'entends pas d'objection, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Atul Khare, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Timor-Leste et Chef de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Khare à prendre place à la table du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2007/50, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste.

À la présente séance, le Conseil entendra un exposé d'Atul Khare, représentant spécial du Secrétaire général pour le Timor-Leste et Chef de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste. Je lui donne la parole.

M. Khare (*parle en anglais*) : C'est la première fois que je me trouve devant le Conseil de sécurité en tant que Représentant spécial du Secrétaire général pour le Timor-Leste, et c'est avec grand plaisir que je présente aujourd'hui le premier rapport du Secrétaire général sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT), publié sous la cote S/2007/50 et couvrant la période allant jusqu'au 26 janvier 2007.

Je voudrais commencer par saluer la présence parmi nous de M. José Ramos-Horta, Premier Ministre de la République démocratique du Timor-Leste. Je voudrais remercier les dirigeants du Timor-Leste pour la chaleur, l'amabilité et la coopération qu'ils m'ont témoignées. Le Gouvernement, les organes de la souveraineté nationale, les autres institutions compétentes de la République démocratique du Timor-Leste et la MINUT œuvrent bien ensemble pour remplir le mandat fixé par le Conseil dans sa résolution 1704 (2006). Le Comité de coordination de haut niveau, prévu au paragraphe 8 de la résolution, a tenu ses deux premières réunions bimensuelles en janvier. En outre, le Premier Ministre José Ramos-Horta et

moi-même avons pris l'habitude de nous rencontrer de façon hebdomadaire, réunions auxquelles viennent bien entendu s'en ajouter d'autres au cours de la semaine, en fonction des exigences de la situation. Un dialogue régulier s'est également établi avec le Président Kay Rala Xanana Gusmão, le Président du Parlement national Francisco « Lu-Olo » Guterres, les dirigeants des partis politiques et des organisations issues de la société civile, ainsi que les missions diplomatiques représentées au Timor-Leste.

Il s'agit d'une période importante pour la jeune nation du Timor-Leste, car elle se prépare à ses premières élections nationales depuis le retour de son indépendance. Le premier tour de l'élection présidentielle doit se tenir le 9 avril et la date des élections parlementaires sera annoncée par la suite. Les autorités du Timor-Leste et la population s'emploient à faire en sorte que les élections soient crédibles, libres et justes, organisées de façon transparente, sous le contrôle de la Commission électorale nationale, sans violence ni même intimidation, conformément aux normes internationales, et que les résultats soient dans l'ensemble acceptables par tous afin que les élections contribuent au rétablissement et à l'unification du système politique et de la société. Le code de conduite des partis politiques et de leurs agents, ainsi que des médias et des observateurs électoraux, est en cours d'examen. D'autre part, tous les partis politiques débattent activement de la conclusion d'une déclaration ou d'un pacte politique.

Ces élections seront les premières élections nationales organisées par les autorités du Timor-Leste qui, avec l'aide de la communauté internationale, sont aux prises avec plusieurs difficultés qui les attendent. Ce sont notamment le début tardif de la saison des pluies, les problèmes de transport liés au terrain difficile et à l'état de l'infrastructure, le besoin d'une meilleure dissémination de l'information s'agissant des élections, ainsi que d'une éducation électorale et civique, afin d'assurer la pleine participation de l'ensemble de la population au processus électoral.

À l'évidence, la sécurité est considérée par toutes les parties prenantes comme un élément critique du succès des processus électoraux. La situation montre des signes d'amélioration mais reste fragile. Les dirigeants du Timor-Leste méritent d'être félicités des efforts qu'ils ont déployés à la recherche de solutions pour contenir les éléments criminels dans les groupes d'arts martiaux. La progression du déploiement de la police de la MINUT dans les communautés de tous les districts du pays s'est également révélée utile pour réduire notre temps de réponse et renforcer notre capacité à maîtriser ces incidents. Cependant, bien que les périodes de calme soient plus longues et qu'il y ait eu moins de poussées de violence, la situation reste instable et des éruptions de violence se produisent toujours, dont la plus récente a eu lieu il y a deux semaines à Dili où quatre meurtres ont été enregistrés en l'espace de deux jours seulement.

La police de la MINUT et les officiers de la Police nationale timoraise (PNTL), qui sont déployés à ses côtés, œuvrent inlassablement au maintien de l'ordre. Pour donner un exemple de leur bon travail, une opération d'envergure a été menée le 31 janvier dans deux quartiers de Dili, au cours de laquelle 48 personnes ont été arrêtées et un grand nombre d'armes mortelles traditionnelles, ainsi que quelques armes à feu artisanales et des engins explosifs improvisés (EEI), ont été saisis. La police de la MINUT et la PNTL continueront d'être inflexibles face à ceux qui prennent part à la violence.

Le processus de sélection des membres de la PNTL se poursuit. À ce jour, 409 des 1 098 officiers que compte la PNTL à Dili ont franchi avec succès le processus de sélection et suivi jusqu'au bout le cours de mise à jour ou de réinsertion et travaillent maintenant avec la police de la MINUT; 64 autres sont actuellement en formation et 131 attendent de participer au cours de certification provisoire. Deux cent vingt-six officiers font actuellement l'objet d'une évaluation, tandis que 315 doivent faire l'objet d'une enquête plus approfondie. À la demande du Gouvernement timorais, priorité a été donnée à la sélection et à une nouvelle formation des membres du Groupe d'intervention rapide de la PNTL. Une cérémonie de remise des insignes a été organisée le 29 janvier pour les 38 premiers officiers du Groupe d'intervention rapide.

Cependant, il est clair que le processus de sélection, d'évaluation et de nouvelle formation doit être considérablement accéléré, sans porter atteinte à son intégrité, en particulier du fait qu'on s'est aperçu qu'un assez grand nombre d'officiers de la PNTL devaient faire l'objet d'enquêtes approfondies. La MINUT veillerait, conformément à la décision du Conseil de sécurité, à ce que les officiers du PNTL participent pleinement aux préparatifs des élections à venir dans le secteur de la sécurité.

Néanmoins, je pense qu'il est essentiel de déployer en renfort une unité de police constituée, comme le recommande le Secrétaire général dans son rapport (S/2007/50), pour la période préélectorale et la période qui suit immédiatement les élections. Cette unité serait basée à Dili mais couvrirait également les districts adjacents d'Ermera, Aileu, Ainaro, Liquiça et Manufahi. Cette unité supplémentaire renforcerait la capacité dont dispose la MINUT pour faire face aux problèmes de sécurité et contribuerait ainsi à la tenue d'élections pacifiques.

La conclusion du mémorandum d'accord trilatéral entre le Gouvernement de la République démocratique du Timor-Leste, le Gouvernement australien (en tant que nation chef de file des forces internationales de sécurité) et l'Organisation des Nations Unies, le 26 janvier, constitue une évolution importante qui renforcera la coordination de toutes les activités en matière de sécurité au Timor-Leste. Deux réunions opérationnelles du secrétariat du forum de coordination trilatérale ont déjà eu lieu. Simultanément, la conclusion de l'arrangement technique entre l'Australie et l'Organisation des Nations Unies a fourni une base officielle à la fourniture de deux compagnies armées, dotées des éléments d'appui nécessaires, chargées d'assurer une protection adéquate aux locaux et aux biens de l'Organisation des Nations Unies et constituant une capacité d'intervention rapide qui puisse prêter main-forte à la police de la MINUT. Qu'il me soit permis de dire officiellement aux forces internationales de sécurité ma reconnaissance sincère d'avoir toujours répondu aux demandes de la MINUT, même avant la conclusion de l'arrangement technique.

Je me félicite que le Gouvernement ait pris des mesures pour commencer l'étude détaillée du secteur de la sécurité. Les termes de référence de l'étude ont été élaborés par le comité directeur, coprésidé par le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, M. Eric Tan Huck Gim, où siègent des représentants de haut rang du Ministère de la défense et du Ministère de l'intérieur, ainsi que de la PNTL et des Falintil-Forças Armadadas de Defensa de Timor-Leste (F-FDTL). La MINUT continuera de jouer un rôle d'appui important à cette étude, qui offre une occasion d'une importance capitale de combler les lacunes observées pendant la crise récente dans les deux organes.

Je pense sincèrement que la justice est une condition de base à la réconciliation nationale. Je suis très heureux que ce point de vue soit partagé par tous les dirigeants du Timor-Leste, qui m'ont à maintes reprises assuré qu'il ne sera pas permis à l'impunité de l'emporter au Timor-Leste. Je suis encouragé par le fait que tous les organes de souveraineté ont pris des mesures encourageantes pour l'application des recommandations de la Commission spéciale d'enquête indépendante. La commission parlementaire spéciale créée pour étudier le rapport a accepté toutes ses recommandations et a recommandé que des mesures supplémentaires soient adoptées pour que les personnes responsables de crimes aient à répondre de leurs actes, tout en appelant également dans certains cas à poursuivre les enquêtes et les procédures judiciaires. Les recommandations de la Commission spéciale d'enquête indépendante, tout comme les recommandations supplémentaires de la Commission parlementaire spéciale, ont été adoptées dans une résolution du Parlement national, le 9 janvier. En outre, le Conseil des ministres a adopté une résolution relative aux mesures d'aide et de réparation aux victimes. Ces mesures initiales sont importantes, mais il faut que les efforts se poursuivent pour garantir que toutes les recommandations de la Commission spéciale d'enquête indépendante seront appliquées et que tous les sentiments que l'impunité persiste seront fermement réfutés.

Un certain nombre de questions en suspens requièrent un complément d'attention. Le commandant Reinado qui s'est échappé le 30 août de la prison de Becora, avec 56 autres prisonniers, est toujours en fuite et constitue une menace grave à la sécurité. Des efforts sont déployés pour faire en sorte que Reinado se soumette sans violence au processus judiciaire.

Il est absolument essentiel de fournir une assistance internationale au secteur de la justice pour qu'il réponde aux demandes croissantes qu'il reçoit de suivi des affaires liées aux événements d'avril et de mai 2006. En outre, la mise en place des capacités du secteur de la justice et son renforcement institutionnel requièrent également l'appui international. Le programme d'appui au secteur judiciaire du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le projet d'étude détaillée des besoins du secteur de la justice, qui serait menée par le Gouvernement de la République démocratique du Timor-Leste et appuyée par la MINUT, méritent une attention particulière.

En consultation avec la MINUT, le système des Nations Unies, les donateurs et la communauté diplomatique, le Gouvernement a réalisé des progrès notables dans la mise en œuvre d'un « pacte »

international. La première réunion des partenaires du Pacte a eu lieu le 6 février. Durant cette réunion, le Gouvernement a annoncé qu'il avait identifié les domaines clés à examiner au cours des deux prochaines années : la sûreté/sécurité publique, les élections, le renforcement du secteur public (notamment, entre autres choses, une meilleure exécution du budget), l'emploi des jeunes et la formation professionnelle, le renforcement du système judiciaire et la réinsertion sociale. La première réunion de haut niveau sur le Pacte est prévue à titre provisoire pour le mois d'avril.

Je voudrais évoquer brièvement les questions socioéconomiques. Le Gouvernement, sous la direction du Premier Ministre José Ramos-Horta, s'emploie énergiquement à relancer, et en fait à renforcer, les efforts visant à promouvoir le développement du pays. Déjà, on peut voir des signes de progrès à Dili – réparations de routes, meilleur éclairage public, installation de feux de signalisation et embellissement des parcs. D'importants efforts sont actuellement en cours de réalisation pour accélérer les initiatives relatives à l'emploi. Le Ministre du travail et de la réinsertion communautaire prépare un plan national de l'emploi ainsi qu'un plan pour l'emploi des jeunes afin de relever le défi du chômage.

S'agissant de la situation humanitaire, je dois féliciter le Gouvernement du Timor-Leste des efforts colossaux qu'il a déployés pour renforcer la coordination, adopter un certain nombre de politiques et lancer des actions concertées pour favoriser le dialogue et la réconciliation nationale entre les communautés déchirées, facilitant ainsi le retour et la réinstallation des personnes déplacées. Je tiens également à louer les organismes d'aide humanitaire qui continuent d'œuvrer inlassablement à résoudre la crise des personnes déplacées.

Toutefois, les déplacements internes, l'insécurité alimentaire et la perturbation des services sociaux de base vont sans doute persister après les élections. Une amélioration notable de la situation actuelle dépendra non seulement des progrès réalisés s'agissant d'accroître le sentiment de sécurité et de sûreté de la population et son niveau de confiance à l'égard du système judiciaire, mais aussi de la capacité de stabiliser la situation socioéconomique.

Pour répondre aux besoins élémentaires des populations déplacées et d'autres groupes vulnérables, et pour favoriser leur retour, leur réinstallation et leur réinsertion sociale, ainsi que pour faire face aux questions de la préparation aux situations d'urgence et de la transition vers le redressement, un appel global interorganisations pour le Timor-Leste d'un montant de 16,6 millions de dollars a été préparé et lancé en janvier 2007 à Dili par le Premier Ministre José Ramos-Horta. La réussite de sa mise en œuvre dépend de la communauté internationale, dont on espère des contributions rapides et généreuses.

Le Timor-Leste continue de renforcer sa coopération avec d'autres pays et avec des organisations régionales. Le 13 janvier, le Premier Ministre a signé le Traité d'amitié et de coopération avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), première étape vers une future adhésion à cette organisation. Le Gouvernement est en train de préparer une conférence sur la coopération économique régionale, qui se tiendra à Dili du 19 au 21 février, afin d'élaborer de nouvelles mesures dans ce sens.

L'éclatement d'une crise au Timor-Leste en avril et en mai 2006 a rappelé à la communauté internationale qu'elle devait prendre un engagement à long terme vis-à-vis de ce nouveau pays. La mise en place et le renforcement d'institutions démocratiques est un processus de longue haleine qui exige un appui continu. Le peuple du Timor-Leste, qui souhaite la paix et la stabilité dans un climat de gouvernance démocratique, participative et responsable, a besoin de l'appui de la communauté internationale dans les mois à venir. C'est pourquoi le Secrétaire général recommande que le mandat de la MINUT soit prorogé de 12 mois supplémentaires.

Avant de conclure, je souhaite remercier les Représentants spéciaux adjoints du Secrétaire général, Erick Tan Huck Gim et Finn Reske-Nielsen, ainsi que tous les membres de la MINUT, dont l'aide précieuse nous a permis de réaliser les tâches demandées par le Conseil. Leur dévouement et leur engagement, en particulier dans des circonstances difficiles, sont une source de grande fierté et de satisfaction.

J'apprécie au plus haut point cette occasion de m'adresser au Conseil de sécurité sur le rapport du Secrétaire général et j'attends avec intérêt de recevoir les orientations du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Khare pour son exposé et je donne maintenant la parole au Premier Ministre du Timor-Leste, S. E. M. José Ramos-Horta.

M. Ramos-Horta (Timor-Leste) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois et je vous remercie de me donner l'occasion de prendre la parole devant le Conseil aujourd'hui. Je tiens à saluer le Secrétaire général pour le rapport (S/2007/50) dont le Conseil est saisi, et pour la déclaration que vient de prononcer son Représentant spécial, M. Atul Khare. D'une manière générale, je partage ses observations et ses recommandations. Au nom du peuple timorais, je remercie le Secrétaire général d'avoir choisi des diplomates aussi éminents que M. Atul Khare et son équipe. Je les remercie des efforts immenses et du bon travail qu'ils font dans mon pays.

Avant de poursuivre, je dois présenter mes excuses car il se peut que j'aie à partir avant la fin de cette séance pour rencontrer le Secrétaire général. Je suis désolé de devoir peut-être le faire, mais mes collaborateurs resteront dans la salle.

Je voudrais en premier lieu passer à la question du secteur de la sécurité. En mai 2006, lorsque les forces portugaises, australiennes, néo-zélandaises et malaisiennes sont rapidement venues nous aider, la situation était très différente. Elles ont vu une Dili différente, par rapport au calme et à l'ordre relatifs que nous y avons rétablis aujourd'hui. En mai 2006, la Police nationale timoraise (PNTL) dans la capitale s'était désintégrée et nos forces armées étaient assiégées.

Depuis lors, les arrangements de sécurité établis sur le terrain ont fait la preuve de leur efficacité. Ils assurent un mécanisme indispensable de coordination et de coopération dans le secteur de la sécurité et apportent donc une contribution essentielle au maintien de l'unité, de la réconciliation nationale et du développement du pays.

Dans le secteur de la police, l'arrangement conclu entre l'ONU et mon gouvernement sur le rétablissement et le maintien de la sécurité publique à Timor-Leste aborde les questions tant politiques qu'opérationnelles qui touchent à la réforme de la police. Comme le Représentant spécial a déjà abordé les détails ayant trait à la formation et à la réinsertion de nos forces de police, et pour ne pas faire perdre de temps au Conseil de sécurité, je ne lirai pas certaines de mes observations sur cette question.

Sous la direction du chef de la police des Nations Unies, Rodolfo Tor, les opérations de police commencent à avoir un effet sur le rétablissement de l'ordre dans les rues de Dili. Je remercie M. Atul Khare du rôle dirigeant qu'il a assumé et le chef de police Rodolfo Tor de ses efforts. Je tiens également à exprimer notre sincère reconnaissance au chef intérimaire précédent de la police des Nations Unies, M. Antero Lopes, pour avoir entrepris et mené à bien une mission opérationnelle et de planification malgré des ressources limitées.

Compte tenu des conditions encore fragiles et précaires dans lesquelles se trouve mon pays, le Président de la République, le Président du Parlement national et moi-même estimons prudent de demander au Conseil d'envisager de déployer une nouvelle unité de police constituée qui serait fournie par le Portugal. Les autorités portugaises sont prêtes à fournir cette force pendant la période précédant les élections. Comme on l'a vu au cours des six derniers mois, la Garde républicaine nationale du Portugal est une force très efficace qui a fait un très bon travail au Timor-Leste entre 2001 et 2003, et de nouveau plus récemment. C'est pourquoi nous avons demandé expressément que la Garde républicaine nationale du Portugal dépêche une nouvelle unité dans notre pays. Nous savons que le Portugal est prêt à déployer cette force, si l'ONU le lui demande.

L'appui extérieur ne peut pas être la solution à long terme. C'est pourquoi mon gouvernement, appuyé par l'ONU, a considéré qu'il était urgent et prioritaire de passer en revue et de réformer le secteur de la sécurité dans son ensemble : police et forces armées, y compris leur gestion et leur structure générale de gouvernance.

« Força 2020 » est une étude approfondie, qui vient d'être publiée par le Ministre de la défense; elle définit les objectifs des forces armées pour les 15 prochaines années et présente une évaluation des besoins qu'il faudra satisfaire pour qu'elles puissent relever les défis auxquels elles seront confrontées. Parmi ces défis, on peut citer la création d'une académie militaire visant à améliorer la formation et la doctrine, le déploiement de personnel militaire dans des missions de maintien de la paix de l'ONU et l'utilisation d'unités du génie pour la protection civile en cas de catastrophes naturelles.

À cette fin, de nouvelles lois ont été adoptées; ces lois concernent le régime de promotions militaires, le code de discipline militaire, la loi organique du Ministère de la défense, des modifications à la loi

organique des forces de défense et un projet de loi sur la conscription pour le service militaire, qui vient d'être adopté par le Parlement.

S'agissant de la réconciliation, je voudrais dire quelques mots sur le statut de nos forces armées, les Falintil-Forças de Defesa du Timor-Leste (F-FDTL). Comme les membres le savent, j'occupe le poste de ministre de la défense, rôle que je n'avais pas envisagé auparavant. Lorsque j'ai accepté cette fonction au milieu de la crise, j'ai déclaré au Parlement et à mon peuple que je la considérais plutôt comme la charge d'un aumônier ou d'un modérateur, jetant des ponts entre les forces et les communautés. Le Président Xanada Gusmão et moi-même avons, tous deux, déployé beaucoup d'effort pour panser les blessures parmi les forces de police et les F-FDTL. Plusieurs initiatives conjointes sont en cours pour atteindre cet objectif.

Je puis vous dire avec fierté que nos forces armées font montre d'une discipline remarquable depuis les événements tragiques du 25 mai 2006. Lorsqu'elles ont reçu l'ordre de rentrer dans leur caserne, alors qu'il leur avait été demandé, à la fin du mois d'avril, de mener à bien des tâches de maintien de l'ordre, tâches qui ne relèvent pas de leur responsabilité, elles ont obtempéré. Ma décision récente de les déployer pour garder le palais du Gouvernement n'a pas été contestée par l'opinion publique.

Nos forces de défense ont fait l'objet de rumeurs malveillantes, qui se sont avérées non fondées. Dans son rapport, la Commission spéciale d'enquête indépendante n'a trouvé aucun fondement à l'allégation selon laquelle les forces de défense avaient participé à des massacres. Les forces ont été blessées dans leur orgueil, mais l'effet combiné du démenti des rumeurs de massacres et de la reprise de certaines activités habituelles les aide à soigner leur orgueil blessé.

S'agissant de la question des prétendus pétitionnaires, nous avons fait quelques progrès. Le 27 avril 2006, au début de la crise, le Premier Ministre de l'époque, Mari Alkatiri, ainsi que le Président Xanana Gusmão, ont annoncé la création d'une commission de notables, chargée d'examiner les allégations contenues dans la pétition signée par 594 anciens membres des forces de défense. Le rapport de la commission est prêt et sera publié très prochainement, dans les quelques jours à venir.

S'agissant de la question de la réconciliation nationale de façon plus générale, je tiens à exprimer notre reconnaissance à tous nos dirigeants politiques, communautaires et religieux pour leur effort. Je remercie le Gouvernement norvégien d'avoir demandé à Gunnar Stålsett, évêque luthérien retraité d'Oslo et ancien membre du Comité Nobel, de nous aider, en qualité d'envoyé spécial, à progresser dans le processus de dialogue. Je voudrais aussi remercier la Commission européenne, qui, par l'intermédiaire du Club de Madrid, nous a également aidés dans le cadre du processus de dialogue. Je tiens en particulier à rappeler la cérémonie qui a eu lieu le 10 décembre 2006, sous la direction du Président Xanana Gusmão; cette cérémonie traditionnelle de paix a réuni les dirigeants timorais, qui ont publiquement reconnu leur responsabilité collective dans la crise.

Le Président Gusmão a également créé une commission qui s'intéresse à nos jeunes. Ceux-ci font partie des groupes les plus désavantagés et les plus révoltés de notre société. Ils n'ont pas encore bénéficié des retombées de notre liberté durement gagnée, que nous-mêmes, tout comme eux, avons attendue avec tant d'impatience et pour laquelle nous nous sommes battus. Nous devons leur prêter attention. Ils doivent se forger un sentiment d'identité plus fort en participant plus activement à nos efforts visant à édifier la nation et à établir des relations communautaires.

Les efforts combinés du programme de réconciliation nationale du Président Xanana Gusmão, de l'initiative « Simu Malu » du Gouvernement, de mon engagement personnel et des mesures de sécurité de la police de l'ONU commencent à mobiliser les associations criminelles et les groupes d'arts martiaux, principalement recrutés parmi les jeunes sans travail.

L'initiative « Simu Malu » de mon gouvernement est née de la nécessité de remédier au problème des 150 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays à cette époque. « Simu Malu », qui, dans notre langue indigène Tetum, signifie « s'accueillir les uns les autres », veut dire que les personnes déplacées sont accueillies dans leur communauté, conformément au principe reconnu au niveau international du retour volontaire dans la sûreté et la dignité. Le programme a été relativement couronné de succès. Toutefois, de 25 000 à 29 000 personnes déplacées vivent toujours dans des camps situé à Dili et dans ses environs.

Des efforts ont été déployés pour faire face aux dégâts que nous avons subis pendant la crise, grâce à l'élaboration d'un plan de reconstruction d'urgence qui comprend une étude sur le terrain, laquelle nous

permettra de planifier la réinstallation des familles. En même temps, le Gouvernement a mis des terrains à disposition pour la construction de nouveaux logements, qui, même s'ils ne couvrent pas tous les besoins, constitueront une première mesure d'appui aux familles déplacées, en particulier les plus menacées.

Avec l'aide des partenaires de développement, des abris temporaires ont été construits dans plusieurs zones de Dili pour accueillir des personnes déplacées, qui vivent dans des conditions difficiles en raison de la saison des pluies. Je voudrais saisir cette occasion pour remercier toutes les institutions et la communauté des donateurs de leurs immenses efforts et de leur réponse généreuse aux appels de l'ONU, ainsi que de leurs contributions bilatérales et locales.

Les actes de violence commis l'année dernière ont donné lieu à la destruction d'environ 2 500 maisons, dont la plupart ont été brûlées. Les manifestations violentes qui ont souvent forcé de nombreuses personnes à fuir leur logement, certaines sous la menace réelle de mort, d'autres sous l'intimidation à cause des jets de pierres lancées sur les toits de leurs maisons, ont mis en lumière les graves tensions qui existent dans notre jeune pays : la violence d'aujourd'hui fait partie d'un traumatisme collectif causé par la violence de notre passé. Surmonter ce traumatisme constitue l'un des plus grands défis de notre génération. Nous devons apprendre à régler nos différends de façon pacifique et à jouir de nos libertés individuelles de façon responsable.

Nous demeurons attachés à réaliser notre vision à long terme dans le domaine juridique : un système accessible capable d'assurer une justice efficace, garantissant l'égalité, prônant l'état de droit et protégeant le système démocratique de l'État, dans le but ultime de réaliser une croissance durable pour le bien de notre peuple. Bien qu'en 2000, les débuts aient été difficiles, nous avons déjà bien avancé dans la mise en place de notre système juridique et judiciaire, en définissant des priorités claires : instaurer le cadre juridique du pays et développer les capacités des ressources institutionnelles et humaines, tout en améliorant la connaissance du droit de la population dans son ensemble. Avec l'appui de partenaires animés d'un même esprit et grâce au Programme des Nations Unies pour le développement, nous progressons lentement mais sûrement. Depuis la mi-2006, grâce à la mise en œuvre de stratégies ciblées et systématiques de renforcement des capacités et à des programmes nationaux de formation cohérents, nous disposons d'un groupe, limité mais qualifié, de membres de tribunaux timorais qui travaillent en parallèle et sous le tutorat de plus de 15 praticiens judiciaires internationaux.

Cependant, la crise de 2006 a eu une énorme incidence sur notre système judiciaire naissant, qui a été créé pour évoluer selon un scénario de développement normal. Le système est résolu à rendre la justice et à contribuer à rétablir la paix sociale. Des mesures claires ont été prises à cet égard, plusieurs affaires délicates ayant fait l'objet d'une enquête et d'un jugement. Cela étant, en raison de la charge supplémentaire et de la complexité des dossiers à traiter concernant les événements survenus en avril et mai 2006, le système est saturé et n'est pas en mesure de faire face à ce scénario postérieur à la crise.

L'État est uni et déterminé à rendre la justice. Le cadre principal de l'assistance fournie par l'ONU doit être renforcé pour répondre aux besoins immédiats en la matière, sans perdre de vue notre objectif à long terme qui consiste à renforcer les capacités de nos institutions et les ressources humaines.

Nous nous battons sur deux fronts à la fois, en cherchant à rendre la justice de manière rapide, efficace et impartiale, conformément aux recommandations de la Commission spéciale d'enquête, tout en établissant (et non réformant) un système judiciaire durable à partir de rien – or, l'expérience montre qu'il faut entre 10 et 15 ans pour qu'une réforme judiciaire porte ses fruits. Sans l'appui adéquat pour les réaliser, des attentes trop ambitieuses, voire irréalistes, peuvent générer une anxiété malvenue et nous mener à l'échec sur les deux fronts.

Parallèlement à notre politique de réconciliation nationale, nous ne pouvons tolérer l'impunité. Plusieurs affaires actuellement jugées, dont celle de l'ancien Ministre de l'intérieur et d'autres faisant intervenir des soldats des Forces armées du Timor-Leste, font la preuve de notre attachement à une justice équitable et efficace.

Dans le cas du major Alfredo Reinado, comme dans d'autres affaires relatives aux violences de mai 2006, mon gouvernement, appuyé par l'ONU, a opté pour le dialogue – approche prudente visant à ce que la justice prévale sans qu'il faille recourir à la force.

Les élections présidentielles et parlementaires de cette année constitueront un autre jalon essentiel dans le cheminement du Timor-Leste vers la stabilité. Le parlement a récemment adopté des lois électorales

régissant les deux scrutins, lesquelles fournissent le cadre légal d'un système parlementaire et multipartite par listes, avec un quota de 25 % pour la représentation des femmes, et prévoient la création d'une commission électorale indépendante. L'Équipe indépendante de certification du processus électoral des Nations Unies a communiqué des informations constructives dans les trois rapports qu'elle a présentés jusqu'à présent. Celles-ci sont examinées dans le cadre de la réglementation qui doit être soumise pour approbation à la commission électorale nationale, et font également l'objet de discussions relatives à un droit interprétatif.

Le Président a fixé la date de l'élection présidentielle au 9 avril 2007 et annoncera la date des élections parlementaires dans la foulée. Selon le droit électoral timorais, les élections parlementaires doivent avoir lieu au plus tôt 80 jours après avoir été annoncées.

Nous ne doutons pas qu'avec le solide appui de la MINUT, la présence d'observateurs internationaux et l'existence d'un ensemble de lois et processus sous supervision internationale, nous pourrons organiser et conduire des élections pacifiques, libres, régulières et transparentes.

Une autre pierre angulaire du développement du Timor-Leste réside dans la stabilité économique, en particulier à travers une exploitation accrue de ses réserves pétrolières. Le Timor-Leste a la chance de disposer de ressources naturelles qui, si elles sont bien gérées, peuvent assurer notre avenir économique.

Le fonds pétrolier, créé pour garantir la transparence dans la gestion des revenus pétroliers du Timor-Leste et veiller à ce que les générations futures bénéficient de nos ressources, a été lancé il y a seulement deux ans mais a déjà accumulé 1 milliard de dollars.

Le Parlement national ratifiera bientôt deux nouveaux accords avec l'Australie au sujet de l'exploration pétrolière et gazière dans la mer du Timor, notamment dans la zone appelée « Greater Sunrise ». Nous espérons qu'après la ratification et l'échange de notes, les deux parties concernées ferons immédiatement des investissements supplémentaires, qui rapporteront au Timor-Leste de nouveaux revenus significatifs d'ici quelques années.

Dans ce contexte, je félicite mon prédécesseur, M. Mari Alkatiri, pour sa direction compétente et pragmatique des négociations relatives à tous les traités pétroliers et au traité établissant notre frontière maritime avec l'Australie. Je remercie et félicite aussi le Premier Ministre australien John Howard ainsi que son Ministre des affaires étrangères Alexander Downer pour leur approche également pragmatique et compréhensive des négociations concernant les trois traités.

Dans mon discours inaugural en tant que Premier Ministre du Timor-Leste, en juillet, j'ai insisté sur le fait que je gouvernerai en faveur des pauvres. L'élimination de la pauvreté, les progrès dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement et la création de conditions propices à la bonne gouvernance resteront donc les principes directeurs de mon gouvernement.

Nous avons déjà augmenté le nombre de programmes de travaux rémunérés en espèces; nous avons accéléré les programmes de développement rural dans tous les villages; nous veillons à ce que les dirigeants locaux, tels que les Chefes de Suco, disposent de plus de moyens pour faire leur travail; nous avons accru l'aide à la scolarité pour les jeunes; nous apportons une assistance financière aux veuves, y compris celles qui ont été touchées par les événements de l'an dernier; nous avons entrepris un examen radical de notre système de taxes, avec l'appui du Fonds monétaire international; et nous avons rationalisé le processus de développement du milieu des affaires, notamment par des changements législatifs visant à rendre plus attractive la création d'entreprises et d'emplois.

Cependant, bâtir un État en partant de pratiquement rien est une tâche herculéenne. C'est pourquoi, nous avons besoin, au tournant décisif où nous nous trouvons, d'une aide constante et d'un engagement soutenu de la part des Nations Unies pour mener à bien cette entreprise longue et ardue.

Lorsque nous observons notre propre région et les succès enregistrés à Singapour, en Malaisie, en République de Corée et ailleurs, nous nous rappelons que leur succès ne s'est pas fait en un jour. Il a été le résultat de décennies de dévouement et de discipline dans le renforcement des institutions et le développement socioéconomique, d'investissements massifs dans l'éducation et la formation professionnelle, et d'une capacité à transformer les obstacles en moyens d'aller de l'avant.

Cela dit, nous ne voulons pas nous excuser de nos propres lacunes dans le domaine de la gouvernance, mais nous estimons que par rapport à la situation d'il y a six ans, nous comprenons tous mieux ce qui est en

jeu. Je demande donc à l'ONU de rester à nos côtés afin que le Timor-Leste devienne finalement une réussite exemplaire sur le long terme. La prorogation du mandat de la MINUT pour une nouvelle période de 12 mois constituerait un premier pas dans cette direction.

Nous savons que le Timor-Leste n'est pas le centre du monde et que, malheureusement, il ne représente que l'une des nombreuses situations de conflit dont l'ONU est saisie et qui appellent son attention. Toutefois, depuis 1999, la communauté internationale a considérablement investi dans notre pays. On a parlé de réussite, à raison. Certains, par le passé, ont fait preuve d'un optimisme excessif, ce qui peut amener à perdre de vue la réalité et, par conséquent, à devenir pessimiste à la première anicroche. Un jour, le Timor oriental est une réussite, le lendemain c'est un échec.

Nous ne sommes pas un État en perdition. Nous sommes un État qui n'existe que depuis cinq ans, et ce que nous avons accompli jusqu'à présent – grâce non seulement à notre peuple et nos dirigeants, mais aussi à la générosité de la communauté internationale – est impressionnant. La crise d'avril-mai et des semaines suivantes est de celles que nombre de pays en développement connaissent au début de leur histoire, et parfois même encore des décennies après leur indépendance.

La leçon à tirer du Timor-Leste et d'autres situations d'après-conflit, c'est que la communauté internationale, bilatéralement ou par l'intermédiaire des Nations Unies, doit maintenir fermement son engagement à moyen et long terme. Il n'existe pas de guérison rapide.

Une fois encore, je souligne que nous avons conscience de n'être pas le centre du monde et qu'il y a, malheureusement, beaucoup d'autres situations de conflit qui requièrent l'attention des Nations Unies. Mais un investissement et des efforts supplémentaires dans notre pays feraient beaucoup pour la consolidation de la paix et de la sécurité au Timor-Leste. En conséquence, la prorogation de la MINUT pour 12 mois supplémentaires est absolument nécessaire.

Je vais être franc, et permettez cette franchise venant de quelqu'un qui a, pour ainsi dire, grandi avec l'ONU. J'ai commencé à plaider auprès de ce même organe – le Conseil de sécurité – pour la première fois en décembre 1975, ce qui me donne en quelque sorte le droit d'être franc avec l'ONU. Je suis sûr que les membres reconnaîtront avec moi qu'il serait irréaliste d'attendre d'un simple restaurant de vente à emporter, à Manhattan, qu'il parvienne en moins d'un ou deux ans à dégager des profits et à être géré de manière durable. Lorsqu'il s'agit d'édifier un État-nation, il est donc bien évident qu'il faut encore plus de temps, qu'il faut plus qu'un an ou deux.

Nous estimons, par conséquent, que, pour le Timor-Leste ou pour toute autre situation d'après conflit, il doit donc y avoir un engagement à long terme. Dans le cas du Timor-Leste, l'on parle d'un mandat de six mois, en l'occurrence six mois après que la MINUT a été créée en août dernier par le Conseil. La MINUT n'a pas encore achevé le recrutement de tout le personnel nécessaire aux termes des recommandations soumises par le Secrétaire général au Conseil. Un mandat de six mois est source d'instabilité pour les personnes qui sont recrutées et envoyées en mission. Ces personnes sont des individus qui ont des obligations familiales. Elles ont besoin d'un certain degré de certitude avant d'être envoyées au Timor-Leste, en Afghanistan ou au Congo. Or lorsqu'elles sont engagées pour une mission de six mois, avant que celle-ci n'arrive à expiration, disons trois mois avant, elles commencent à chercher un autre emploi sur l'Internet. Leur attention se porte sur les possibilités d'emploi qu'elles peuvent trouver sur l'Internet, plutôt que sur leurs fonctions sur le terrain. C'est donc avec cette franchise que je demande au Conseil d'envisager sérieusement de proroger la mission de 12 mois.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant donner la parole aux membres du Conseil.

M. Spatafora (Italie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, c'est la première fois ce mois-ci que je prends la parole en séance publique et je voudrais vous souhaiter plein succès dans vos fonctions de Président du Conseil de sécurité. Dans le même temps, j'appuie pleinement vos observations et partage vos sentiments à l'égard de votre prédécesseur, l'Ambassadeur Churkin, et de la manière remarquable dont il a dirigé le Conseil en janvier.

C'est aussi la première occasion qui m'est donnée de féliciter M. Khare de sa nomination en qualité de Représentant spécial du Secrétaire général pour le Timor-Leste. Je le remercie de son exposé très éclairant et de la compétence avec laquelle il dirige la Mission des Nations Unies dans des circonstances difficiles. Nous entendons de nombreuses louanges à son propos ici, à New York.

Cette longue liste de salutations serait incomplète si je ne mentionnais pas le Premier Ministre Ramos-Horta, qui nous honore de sa présence aujourd'hui. Sa sagesse et sa vision ont guidé ce jeune pays pendant ses premières années d'existence. Elles restent nécessaires pour que le pays tienne le cap. Sa déclaration est globalement encourageante et elle fournit aux membres du Conseil une analyse très utile et, j'ajouterais très fraîche de la situation. Sa franchise vient nous rappeler les défis qui restent encore à relever, ce dont nous lui sommes reconnaissants.

L'Italie souscrit sans réserve à la déclaration qui sera prononcée, au nom de l'Union européenne, par le Représentant permanent de l'Allemagne. Mon intervention vise à compléter celle de l'Union européenne.

La communauté internationale, et le Conseil de sécurité en particulier, ont au Timor-Leste un bilan qui est positif même s'il n'est pas parfait. Les événements tragiques du printemps dernier ont montré que la présence des Nations Unies dans le pays a peut-être été réduite prématurément. Il faut maintenant faire preuve d'engagement et de générosité pour recouvrer le terrain perdu. Le tableau reste contrasté, au mieux, ainsi que le montrent très clairement le dernier rapport du Secrétaire général, l'exposé de M. Khare que nous venons d'entendre et la déclaration prononcée par le Premier Ministre.

La situation, bien qu'encourageante, reste assurément fragile. Sur le plan de la sécurité, la situation est précaire et instable, comme l'a rappelé le Premier Ministre, en raison de flambées de violence récurrentes entre gangs de jeunes et groupes d'arts martiaux. La question de la protection et de l'aide à apporter aux dizaines de milliers de personnes déplacées continuera de se poser pendant quelque temps encore. Le processus électoral est particulièrement complexe, compte tenu des aspects d'organisation et de sécurité à mettre en place.

Dans ce contexte, le rôle de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) est vital, ainsi que la coopération avec les forces internationales de sécurité. Nous saluons l'officialisation de cette coopération sous la forme d'un arrangement technique. Nous rendons hommage aux efforts des quatre pays qui contribuent aux forces internationales de sécurité. Le Conseil de sécurité doit maintenant répondre sans tarder aux recommandations relatives à la prorogation et au renforcement du mandat de la Mission. Les enjeux sont trop grands. Les investissements politiques et économiques consentis par la communauté internationale depuis 1999 risquent d'être anéantis progressivement si nous ne maintenons pas notre engagement aujourd'hui et dans l'avenir.

Les événements des 12 derniers mois ont montré que si les progrès ne se poursuivent pas, on risque de faire marche arrière. L'impasse n'est pas une option possible. Comme le Premier Ministre nous l'a rappelé, il y a un an, le Timor-Leste était considéré comme un succès des Nations Unies et de la communauté internationale. J'espère que dans les mois à venir, nous pourrons effectivement confirmer cette réussite. Nous voulons nous montrer optimistes.

Seules des élections libres, régulières et incontestées pourront rétablir pleinement le respect mutuel et un dialogue véritable entre les différentes forces politiques, en faisant fond sur les mesures encourageantes déjà prises sous la conduite de la MINUT. Cet aspect revêt une telle importance que nous espérons que l'Union européenne pourra surmonter toutes les difficultés logistiques qui se présenteront et envoyer une mission d'observation, au moins pour les élections parlementaires. Pour sa part, l'ONU devra aider les autorités timoraises jusqu'à la fin du processus et même au-delà, puisque, ainsi que nous l'apprend le rapport du Secrétaire général dont nous sommes saisis, jusqu'à cinq années pourraient être nécessaires pour reconstituer complètement la police nationale timoraise.

Ces besoins immédiats ne doivent pas détourner notre attention des défis à long terme qu'il nous faudra relever pour assurer la viabilité du processus de stabilisation. Je pense ici à la question persistante de la responsabilité pour les violations passées et récentes des droits de l'homme. Je pense également aux défis plus larges liés à la réforme de la justice et du secteur pénitentiaire.

Nous nous félicitons vivement des propos que le Représentant spécial, M. Khare, et le Premier Ministre ont tenus concernant le secteur de la justice, l'impunité et le secteur de la sécurité. Nous les jugeons encourageants. Nous partageons pleinement le point de vue du Représentant spécial, selon lequel une « attention particulière » doit être accordée au renforcement du secteur de la justice; il s'agit en effet d'un secteur clef. Malheureusement ce secteur et d'autres qui y sont liés se trouvent une fois encore à la traîne dans un schéma de sortie de conflit. Les

conclusions de la Commission spéciale d'enquête indépendante sont honnêtes à cet égard. Il sera important de réfléchir attentivement à ces enseignements lorsque nous tiendrons le débat thématique sur la réforme de la sécurité au Conseil dans quelques jours, à l'initiative de la présidence slovaque.

Enfin, et ce n'est pas le moins important, nous ne pouvons négliger le fait qu'il est essentiel de renforcer le développement social et économique. Il est toujours difficile de poursuivre des objectifs de développement à long terme alors que se succèdent les tensions politiques et les urgences humanitaires. Mais nous n'avons pas d'autre choix : la stabilité à long terme ne peut être assurée que dans un environnement économiquement sain et favorable à l'investissement. Comme l'on dit le Représentant spécial et le Premier Ministre, le développement est un besoin crucial pour le Timor-Leste, et il doit bénéficier à toute la population. Nous louons les mesures prises par le biais du « pacte » entre le Timor-Leste et la communauté internationale afin de relancer les efforts internationaux et de les coordonner avec les politiques et aspirations des autorités timoraises. Il ne faut pas non plus sous-estimer le rôle que peuvent jouer les organisations et partenaires régionaux : leur contribution s'est révélée de plus en plus positive et constructive.

Comme le Ministre des affaires étrangères de mon pays a eu l'occasion de le signaler au Premier Ministre Ramos-Horta au cours d'une visite couronnée de succès en octobre dernier, l'Italie se tient prête, tant au plan bilatéral que dans le contexte de l'Union européenne, à continuer d'appuyer le peuple du Timor-Leste dans ses efforts de consolidation de la paix, de la démocratie et du développement.

M. Brencick (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Les États-Unis souhaitent la bienvenue au Premier Ministre Ramos-Horta au Conseil aujourd'hui, et nous prenons bonne note des remarques qu'il a faites ce matin concernant notamment la nécessité de maintenir une relation étroite avec son pays et de lui apporter un appui vigoureux. Nous remercions également M. Khare, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Timor-Leste, de son exposé détaillé et équilibré sur la situation au Timor-Leste, et nous nous félicitons du rapport du Secrétaire général (S/2007/50).

Les États-Unis appuient vigoureusement et encouragent les efforts déployés par le Gouvernement et les dirigeants politiques du Timor-Leste pour parvenir à un arrangement politique et à la réconciliation. Nous les appelons à poursuivre leurs efforts en cours pour regagner la confiance du public. Les États-Unis demandent instamment à toutes les parties de donner suite aux conclusions de l'Équipe indépendante de certification du processus électoral afin que des élections libres, justes et transparentes puissent avoir lieu. Nous demandons à tous les participants d'éviter la violence et de respecter pleinement les processus juridiques dans la tenue des élections présidentielles et parlementaires cette année.

Nous réaffirmons la nécessité continue de demander des comptes et d'assurer la justice et nous appuyons une mise en œuvre opportune et efficace des recommandations de la Commission spéciale d'enquête indépendante des Nations Unies. Les États-Unis appellent également la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste à prendre aussi rapidement que possible des mesures pour permettre à une équipe d'experts d'achever les enquêtes en cours sur les crimes commis en 1999, menées par le Groupe des crimes graves. Une justice trop tardive peut devenir un déni de justice.

Reconnaissant dûment le rôle légitime de l'armée, les États-Unis expriment néanmoins leur préoccupation quant au fait que la présence de forces armées appartenant aux forces armées timoraises – Forces armées du Timor-Leste [Falintil Forças Armadas de Defesa de Timor-Leste (F-FDTL)] – a exacerbé le sentiment d'insécurité parmi le people timorais. Nous exhortons le Gouvernement à veiller à ce que les forces timoraises aient un comportement approprié et nous notons que la police des Nations Unies continue de remplir le mandat délivré par le Conseil d'assurer provisoirement le maintien de l'ordre et la sécurité publique au Timor-Leste.

Pour terminer, nous nous félicitons des efforts déployés par la MINUT pour reconstituer la police timoraise afin de la rendre efficace, et nous appuyons la recommandation du Secrétaire général tendant à renforcer le système judiciaire timorais. L'établissement de l'état de droit est indispensable à l'édification d'une nation forte et sûre.

Nana Effah-Apenteng (Ghana) (*parle en anglais*) : Je voudrais d'emblée m'associer aux orateurs précédents pour souhaiter la bienvenue au Premier Ministre de la République démocratique du Timor-Leste, M. José Ramos-Horta, et lui exprimer la gratitude de ma délégation pour son intervention. Je félicite également M. Atul Khare à l'occasion de sa

nomination à la fonction de Représentant spécial du Secrétaire général pour le Timor-Leste et le remercie de son évaluation détaillée de la situation dans ce pays. Je l'assure du plein appui du Ghana dans la mise en œuvre du mandat de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) et lui souhaite plein succès dans son rôle difficile.

Je tiens aussi à saisir cette occasion pour présenter tous nos vœux de succès à nos collègues sud-africains qui vont jouer le rôle de chef de file au Timor-Leste. Nous entendons coopérer étroitement avec eux dans l'intérêt du peuple timorais.

Le Ghana a toujours suivi avec un grand intérêt les efforts de paix et de reconstruction déployés au Timor-Leste. Nous nous félicitons de tous les faits nouveaux positifs survenus dans le pays depuis les événements déstabilisateurs d'avril et de mai 2006 et louons tous les dirigeants de leur perspicacité et de leur courage. Nous pensons que leur expérience offre des enseignements précieux aux pays en développement, tels que le nôtre, qui sont engagés dans le difficile processus d'édification d'une nation.

Au cours des 50 années d'indépendance nationale, le Ghana a connu de nombreux déboires et a appris qu'il n'y avait pas de meilleure voie vers l'unité et la stabilité nationales que la bonne gouvernance, l'état de droit et une économie vibrante. Nous sommes donc heureux de voir que dans le débat d'aujourd'hui, on met l'accent sur les efforts énergiques qui sont consentis par le Gouvernement et le peuple timorais pour réconcilier leur nation et réorienter leurs efforts vers les tâches essentielles que sont la consolidation de la démocratie, l'état de droit et la construction d'une économie solide.

En s'inspirant de ses traditions établies de longue date en matière de consolidation de la paix pour régler ses divergences, le peuple timorais a démontré sa résistance et son ingéniosité. Nous l'encourageons à faire preuve de la même sagesse et détermination pour surmonter les nombreux défis à venir. Ceux-ci comprennent notamment le règlement des délicats problèmes de sécurité, la réinsertion des personnes déplacées, la tenue d'élections nationales – qui seront les premières depuis l'indépendance en mai 2002 – et, surtout, l'application des recommandations contenues dans le rapport de la Commission spéciale d'enquête indépendante, notamment les aspects liés à la responsabilité politique et à la justice après les événements d'avril et de mai 2006. Comme cela est indiqué à juste titre dans le rapport du Secrétaire général (S/2007/50), la justice est une condition préalable essentielle à une réconciliation nationale durable.

À cet égard, nous demeurons préoccupés par le sort des 594 soldats révoqués qui vivent encore d'une indemnité payée par le Gouvernement. Nous espérons que la Commission de notables qui examine les demandes des personnes concernées achèvera ses travaux à temps afin que la question soit réglée une fois pour toute.

D'autre part, l'impunité ne peut être tolérée et nous espérons que les personnes qui se sont échappées de la prison de Becora bénéficieront des garanties d'une procédure judiciaire régulière et seront jugées dans le cadre de la loi. Nous pensons que la considération qui doit primer doit être l'égalité de traitement de tous les citoyens devant la loi. Les divers mécanismes mis en place pour régler ces questions délicates doivent recevoir l'appui nécessaire pour achever leurs travaux avec sollicitude et impartialité. Il convient notamment de les encourager à tenir compte des réserves émises par les groupes d'opposition, tels que Fretilin, sur le rapport de la Commission spéciale d'enquête indépendante.

Même si, en dernière analyse, la responsabilité de l'avenir du pays incombe avant tout au peuple du Timor-Leste, celui-ci mérite le soutien de la communauté internationale. Jusqu'ici, la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste a été un partenaire fiable, et nous félicitons ses dirigeants et son personnel de la portée et de la profondeur de leurs efforts. Les activités de la MINUT reflètent l'imbrication des problèmes liés à la sécurité, aux droits de l'homme, aux personnes déplacées, à la prise en compte des sexospécificités et à la réduction de la pauvreté au Timor-Leste. Toutes ces questions sont cruciales, de même que la nécessité de veiller à ce que les élections de l'année prochaine respectent les normes internationales, notamment en ce qui concerne la participation active des femmes dans le processus politique.

Je félicite le Premier Ministre de son appel éloquent, franc et passionné en faveur de l'engagement continu de la communauté internationale au Timor-Leste. Nous partageons son évaluation, à savoir que l'édification d'une nation à partir de rien est un projet ambitieux. La communauté internationale ne doit pas abandonner le Timor-Leste. Nous sommes donc favorables à la demande de proroger le mandat de la

MINUT pour une année de plus. Nous appuyons également la demande de déploiement d'une unité de police constituée supplémentaire que, comme on nous en a informés, le Portugal est disposé à fournir si on le lui demande afin de renforcer la sécurité pendant le difficile processus électoral.

Nous sommes convaincus que le Gouvernement et le peuple du Timor-Leste travailleront avec la MINUT pour jeter les bases d'un État moderne, indépendant, prospère et démocratique, ce pour quoi de nombreux Timorais ont donné leur vie.

M. Al-Nasser (Qatar) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur, à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de février. Je suis certain que votre habileté et votre expérience nous aideront considérablement dans la conduite des travaux du Conseil.

Je voudrais également remercier l'Ambassadeur Churkin et les membres de la mission de la Fédération de Russie pour le travail remarquable qu'ils ont accompli en janvier.

Je salue d'abord la présence du Premier Ministre du Timor-Leste, M. José Ramos-Horta, et me réjouis de sa participation à notre séance d'aujourd'hui. Je voudrais également remercier de son exposé M. Atul Khare, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Timor-Leste, et lui souhaite plein succès dans l'accomplissement de sa nouvelle mission.

L'année 2006 a été marquée par des troubles et des conflits dans différentes régions du monde. Sur la scène mondiale, il y a eu largement la place pour les actes de violence regrettables d'avril et de mai dernier au Timor-Leste. Il est vrai que la situation est sous contrôle à l'heure actuelle; cependant, la crise ne peut se régler du jour au lendemain dans ce pays. Cela exigera des efforts de longue durée de la part de la population et du Gouvernement du Timor-Leste, avec l'appui de la communauté internationale.

Une solution à la crise ne pourra être trouvée et la stabilité durable à laquelle le peuple timorais aspire ne pourra être réalisée que si les Timorais continuent sur la voie du dialogue national et de la réconciliation politique. C'est pourquoi ma délégation accueille favorablement la création par le Président Gusmão de la Commission pour le dialogue et le rôle qu'elle a joué pour promouvoir la réconciliation nationale. Nous espérons sincèrement que la Commission sortira le pays de l'impasse dans lequel il s'est trouvé l'an dernier, qu'elle accomplira la mission pour laquelle elle a été créée et qu'elle encouragera le dialogue politique avec pour objectif le rétablissement de relations de coopération en vue de la promotion d'objectifs nationaux. Nous exprimons également l'espoir que la Commission pour le dialogue aidera les Timorais à retrouver la confiance en leurs diverses institutions nationales.

Pour résoudre la crise, il faudra également répondre aux appels à la responsabilité politique et à la justice en relation avec les événements de 2006. À cet égard, les travaux de la Commission spéciale d'enquête indépendante et le rapport qu'elle publiera sont d'une importance extrême. Le renforcement de l'appareil judiciaire timorais est une condition essentielle de l'établissement de l'ordre et de la justice.

La crise des personnes déplacées est l'un des résultats les plus déplorables des actes de violence qui ont éclaté l'an dernier. Elle reste un problème majeur, car il y a environ 150 000 personnes déplacées qui ont besoin d'une réinstallation urgente.

La situation sécuritaire au Timor-Leste en général, et à Dili en particulier, exige un secteur de la sécurité qui soit efficace. La police nationale timoraise doit être entièrement reconstituée et développée. Entre-temps, la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) continue de jouer un rôle d'appui indispensable dans le secteur de la sécurité et la promotion de l'état de droit au Timor-Leste. Il est donc essentiel que la MINUT garde des effectifs de police suffisants.

Les événements de l'an dernier ont failli compromettre la tenue d'élections parlementaires et présidentielles au Timor-Leste. Étant donné leur importance, ces élections doivent rester une priorité cette année. L'adoption par le Parlement timorais de lois sur la Commission électorale nationale représente une première étape importante dans ce processus. Il ne fait aucun doute que l'ONU peut fournir une assistance indispensable pour appuyer le processus électoral. Dans sa déclaration, le Premier Ministre a fait observer qu'il fallait des forces de sécurité suffisantes dans la période précédant les élections. Nous sommes du même avis.

Les relations de bon voisinage entre pays sont les piliers d'une coopération régionale constructive. C'est pourquoi nous accueillons avec satisfaction le renforcement des relations d'amitié entre le Timor-

Leste et l'Indonésie, ainsi que les premières mesures adoptées par ces deux pays pour promouvoir ces relations en organisant des échanges de haut niveau.

Pour terminer, nous saisissons cette occasion pour exhorter le peuple et le Gouvernement du Timor-Leste à montrer la retenue nécessaire s'agissant de résoudre la crise et à donner priorité aux intérêts nationaux, pour que leur nouveau pays puisse avancer sur la voie de la consolidation de la paix et de la promotion du développement et de la prospérité. Nous sommes favorables à la prolongation du mandat de la MINUT pour une année supplémentaire.

M. Kumalo (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par vous féliciter, Monsieur, pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité ce mois-ci. Nous serons heureux de travailler sous votre direction.

Nous remercions aussi la délégation de la Fédération de Russie qui nous a guidés le mois dernier.

Nous sommes heureux d'accueillir le Premier Ministre José Ramos-Horta au Conseil de sécurité. Nous remercions le Secrétaire général de son rapport, et exprimons notre reconnaissance à M. Atul Khare, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Timor-Leste, à l'équipe toute entière de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) et à l'équipe de pays des Nations Unies pour les efforts qu'ils déploient en vue d'aider le Timor-Leste.

Nous sommes sensibles à l'honneur qui nous a été fait lorsque nous avons été choisis comme pays chef de file au Conseil de sécurité sur le dossier du Timor-Leste et nous souhaitons exprimer nos remerciements à la délégation du Japon pour la façon remarquable dont elle s'est acquittée de ces fonctions l'an dernier.

Le peuple du Timor-Leste attend et mérite l'appui de la communauté internationale. Pour sa part, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 1704 (2006), qui portait création de la MINUT. Cette résolution reste un cadre important, par lequel la communauté internationale exprime son engagement envers le peuple timorais.

Cependant, les regrettables incidents d'avril et mai 2006, qui ont donné lieu à des actes de violence et conduit à l'instabilité politique, ont montré combien la situation restait précaire. Heureusement, le Gouvernement et le peuple timorais ont accompli depuis lors des progrès significatifs dans les domaines politique et économique.

À présent, il incombe à la communauté internationale de démontrer sa volonté durable d'aider le Timor-Leste à renforcer ses institutions et asseoir sa jeune démocratie. Le monde ne peut se permettre de perdre de vue les défis auxquels ce pays est encore confronté.

L'ONU doit continuer de se concerter avec le gouvernement timorais sur son rôle et son action. La MINUT a déjà prouvé qu'elle était capable de mener à bien ses tâches de façon efficace et responsable. Nous sommes convaincus que la MINUT a besoin d'être renforcée et de voir son mandat prolongé. Une telle prorogation permettrait à la MINUT de bénéficier d'un délai raisonnable pour élaborer un cadre pour la stabilité et le développement à long terme.

Le Gouvernement et le peuple timorais ont décidé que les élections présidentielles et parlementaires auraient lieu respectivement en avril et en juin. Ces élections seront les premières jamais organisées par le peuple timorais lui-même, avec l'appui de la communauté internationale. Les élections constitueront pour le Timor-Leste un autre jalon encourageant des efforts que le pays déploie pour consolider sa démocratie. Le fait que la loi électorale exige qu'un candidat sur quatre soit une femme règlera correctement dès le départ la question de la parité entre les sexes dans le nouveau Gouvernement timorais.

Mais la tenue d'élections n'est pas en soi une réponse absolue à tous les problèmes du Timor-Leste. Nous souhaitons également demander instamment à tous les partis politiques du Timor-Leste d'adhérer aux principes de la non-violence et d'utiliser les processus démocratique et juridique en préparation aux élections proches, afin d'assurer que ces élections soient déclarées libres et justes.

Il sera attendu de la MINUT, pour sa part, qu'elle fournisse appui et aide aux autorités timoraises au moment où elles conduisent leur première élection. En particulier, le processus électoral nécessitera des capacités et des compétences de nature administrative, technique et logistique qui ne sont sans doute pas facilement disponibles au Timor-Leste. Le Secrétaire général a déjà présenté une demande, que ma délégation appuie pleinement, appelant à une augmentation des forces de police de l'Organisation des Nations Unies pour aider au renforcement des capacités de la MINUT à faire face aux problèmes en matière de

sécurité pendant la période électorale et la période qui suit immédiatement les élections. Nous sommes heureux d'apprendre du Premier Ministre du Portugal que son pays est prêt à répondre à cette demande.

En outre, le peuple et le Gouvernement timorais ont besoin de recevoir la ferme assurance que la communauté internationale s'engage à rester à leurs côtés au-delà de la tenue de la dernière élection. Une fois encore, le Secrétaire général a recommandé dans son rapport (S/2007/50) que le mandat de la MINUT soit prorogé de 12 mois, et ma délégation appuie pleinement cette recommandation. Le Premier Ministre a dit de cette recommandation et de son application qu'elles constituaient la première étape vers un succès durable pour un État qui n'a que cinq années d'existence. Nous ne pourrions être davantage de son avis.

La situation générale au Timor-Leste s'est améliorée, même si la situation sécuritaire reste instable. Le Gouvernement et le peuple timorais doivent redoubler les efforts qu'ils déploient pour la promotion et la consolidation de la stabilité dans leur pays. L'Afrique du Sud appuie toute mesure visant la consolidation de la stabilité, la promotion de la gouvernance démocratique et du dialogue politique et le renforcement de la cohésion sociale. La Commission pour le dialogue, mise en place en novembre dernier par le Président Gusmão, a aidé à introduire un esprit de réconciliation dans le pays. Mais, comme je l'ai dit, les problèmes que le Timor-Leste affronte vont au-delà des considérations politiques et sécuritaires.

Le Timor-Leste continue d'être englué dans la pauvreté et le sous-développement. Une personne sur cinq, au Timor-Leste, vit avec moins d'un dollar par jour. La majorité de la population timoraise, en particulier les jeunes, est confrontée au chômage et à un manque généralisé de possibilités. Des milliers de personnes sont toujours déplacés et vivent dans des camps, suite à la crise politique de l'année dernière. Le Gouvernement timorais a mis en place un certain nombre de programmes pour remédier à ces problèmes, y compris des projets de travaux publics dans différentes régions du Timor-Leste. Cependant, ces projets ne sont pas suffisants en eux-mêmes pour répondre aux besoins profonds du pays.

Plusieurs pays voisins – tels que l'Australie, l'Indonésie, la Nouvelle-Zélande et les membres du groupe des petites îles du Pacifique – continuent de fournir l'aide nécessaire au développement à long terme du Timor-Leste. La décision prise par le Gouvernement indonésien de promouvoir et d'appuyer la candidature du Timor-Leste à l'entrée dans l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et la signature par le Timor-Leste du mémorandum d'adhésion initial sont d'une importance critique pour le renforcement des relations entre ces deux pays amis. La visite officielle du Président Gusmão en Indonésie, en décembre dernier, a non seulement renforcé la coopération transfrontalière entre les deux pays, mais également attiré les investissements commerciaux indonésiens au Timor-Leste. De plus, un appel global pour le Timor-Leste a été lancé le 17 janvier 2007 pour répondre aux besoins qui subsistent en matière d'aide humanitaire pendant une période de six mois. Le Gouvernement timorais a présenté aux donateurs un « pacte » qui fixe des priorités et qui recentre le programme de développement national pour répondre aux besoins en matière d'élimination de la pauvreté et aux besoins socioéconomiques connexes. Le pacte est également axé sur les problèmes en matière de sécurité qu'affronte le pays. Nous espérons que la communauté internationale des donateurs continuera de contribuer généreusement aux programmes de développement présentés par le Gouvernement timorais. Tout signe d'une vie meilleure pour le peuple timorais aidera à créer un meilleur environnement politique et sécuritaire, qui est nécessaire pour la tenue des importantes élections prochaines.

Nous nous félicitons de la signature, le 26 janvier 2007, du mémorandum d'accord entre le Gouvernement timorais, l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement australien, qui a créé le Forum de coordination trilatérale pour renforcer les activités en matière de sécurité. Nous avons bon espoir qu'un tel forum donnera plus de valeur au rôle que joue la communauté internationale s'agissant d'aider le Timor-Leste à instaurer la paix et la stabilité à long terme, y compris la réforme si nécessaire du secteur de la sécurité et le renforcement du système judiciaire.

Pour terminer, nous réaffirmons notre position selon laquelle l'engagement à long terme de la communauté internationale au Timor-Leste demeure essentiel. La MINUT et l'équipe de pays continuent d'agir en complémentarité, la MINUT s'attachant aux besoins immédiats en matière de sécurité et l'équipe de pays des Nations Unies aux besoins en matière de développement à moyen et long termes, y compris la situation humanitaire. Ma délégation est convaincue que le Conseil de sécurité continuera de placer une grande confiance dans le peuple timorais et de lui

attribuer un rang élevé de priorité. Le Premier Ministre a dit que le Timor-Leste n'était pas le centre de l'univers, mais il est le centre des plus grands efforts que nous déployons pour aider le peuple timorais à réaliser la vie meilleure qu'il mérite. Qu'il me soit permis d'assurer le Premier Ministre qui, en ce qui concerne l'Afrique du Sud, le Timor-Leste est le centre du monde.

M. Jenie (Indonésie) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis de commencer en souhaitant la bienvenue dans cette salle à S. E. le Premier Ministre José Ramos-Horta, du Timor-Leste. Sa déclaration nous a fourni un compte rendu pénétrant de la situation dans son pays, ainsi que des souhaits et des attentes du Gouvernement et de son peuple.

Ma délégation remercie le Secrétaire général pour son rapport et tient à présenter toutes ses félicitations à M. Atul Khare pour sa nomination aux fonctions de Représentant spécial du Secrétaire général pour le Timor-Leste et de chef de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT). Nous le remercions de son exposé très riche d'enseignements.

En tant que voisin le plus proche du Timor-Leste, l'Indonésie continue d'avoir d'excellentes relations bilatérales avec ce pays. Nous y suivons de près l'évolution de la situation et tenons régulièrement des consultations avec nos homologues timorais à divers niveaux, comme par exemple la réunion entre le Président Xanana Gusmão et le Président Susilo Bambang Yudhoyono à Jakarta le 18 décembre 2006, comme cela est indiqué dans le rapport du Secrétaire général.

Nous nous félicitons des efforts faits par les dirigeants du Timor-Leste en faveur de la réconciliation communautaire et politique afin de remédier aux causes sous-jacentes de la crise politique survenue en avril et en mai de l'année dernière. Nous espérons que les dirigeants politiques et autres du Timor-Leste accorderont la priorité aux intérêts nationaux et s'engageront dans un dialogue de bonne foi, mettant de côté leurs divergences et favorisant des objectifs communs afin de créer les conditions favorables à la tenue des proches élections parlementaires et présidentielles.

Nous nous félicitons de l'amélioration notable survenue dans le pays en matière de sécurité, comme cela est indiqué dans le rapport dont nous sommes saisis, lequel signale que, bien que la situation générale en matière de sécurité soit restée précaire, il y a eu un prolongement des périodes de calme et une réduction du nombre d'incidents violents.

L'Indonésie continue de renforcer et d'élargir sa coopération bilatérale avec le Timor-Leste. Outre les réunions bilatérales de notre Commission conjointe, qui se tiennent régulièrement, l'Indonésie, de concert avec l'Australie et le Timor-Leste, a également institué une réunion ministérielle trilatérale régulière afin que nous puissions étudier les meilleures méthodes de coopération pour le développement du Timor-Leste. Au cours de la dernière réunion qui s'est tenue à Dili le 4 septembre 2006, nous avons convenu de lancer diverses initiatives.

Dans le contexte régional, il convient de noter que l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), lors du sommet qu'elle a tenu à Cebu le mois dernier, a décidé d'inclure le Timor-Leste dans sa coopération fonctionnelle. Dans un esprit de partenariat, l'Indonésie s'est déclarée prête à offrir son aide. Nous sommes heureux d'annoncer la nomination d'un ambassadeur indonésien chevronné au poste de conseiller en chef chargé de faciliter la participation du Timor-Leste aux activités de l'ASEAN. Sur l'invitation du Timor-Leste, il tiendra ce mois-ci des consultations avec le Gouvernement de ce pays.

Le processus d'édification de la nation et de réconciliation est une question extrêmement complexe et délicate. C'est pourquoi l'ONU et la communauté internationale doivent continuer de jouer un rôle constructif et d'appui pour aider le Timor-Leste à relever cet important défi. S'agissant en particulier de la MINUT, ma délégation est d'avis que l'une de ses priorités devrait être d'aider le Timor-Leste à assurer la crédibilité des élections qui approchent. La Mission devrait consacrer suffisamment de ressources à assister tous les aspects de la préparation et du déroulement des élections et veiller à ce que ces dernières se déroulent d'une manière démocratique et pacifique.

Nous convenons que le bon déroulement des élections ne constitue qu'un seul des éléments de l'édification d'un État démocratique. Compte tenu de la situation complexe et délicate qui prévaut au Timor-Leste, les élections ne devraient pas être tout simplement l'élection du Président et des membres du Parlement; elles devraient marquer le retour du pays sur la voie de la stabilité et du développement. Le Timor-Leste ne connaîtra une paix et une stabilité durables que lorsque les problèmes de développement du pays seront examinés globalement. Il incombe à la

communauté internationale de veiller à ne pas laisser passer cette chance.

À cet égard, nous notons avec intérêt que le Pacte entre le Timor-Leste et la communauté internationale, qui suppose qu'il faudra réorienter, selon les besoins, le plan national de développement existant et le cadre de financement extérieur en vue de surmonter la crise de 2006 et ses causes. Nous sommes favorables à l'approche intégrée adoptée par la MINUT, et aux mesures de collaboration et de facilitation qu'elle a prises vis-à-vis des organismes, fonds et programmes des Nations Unies pour se concentrer sur les priorités du Pacte. Nous avons bon espoir que, grâce à l'impulsion énergétique et dynamique donnée par le nouveau Représentant spécial du Secrétaire général, les parties prenantes au Timor-Leste et la communauté internationale retrouveront la vision et le dynamisme nécessaires.

Enfin, nous pensons que le Conseil de sécurité devrait poursuivre les grandes lignes de la politique qu'il a adoptée ces dernières années, encourageant notamment l'autonomie et le contrôle du Gouvernement et du peuple timorais, ainsi qu'un partenariat à large assise avec divers acteurs pour un développement durable. C'est pourquoi nous sommes favorables à la prorogation du mandat de la MINUT, comme l'a recommandé le Secrétaire général. Nous appuyons également la demande du Gouvernement timorais qu'une nouvelle unité de police toute formée soit déployée en vue de renforcer la sécurité pendant la période critique du processus électoral.

L'Indonésie, pour sa part, continuera d'aider le Timor-Leste à relever les défis auxquels le pays est confronté sur la base des principes communs de la coexistence pacifique et de relations tournées vers l'avenir, propices à une réconciliation, et mutuellement bénéfiques.

M. Arias (Panama) (*parle en espagnol*) : La Mission de la République du Panama se félicite de pouvoir prendre la parole au Conseil de sécurité en présence de M. José Ramos-Horta, Premier Ministre de la République démocratique du Timor-Leste, ce qui nous permet de le saluer et de lui exprimer tout notre respect pour son ferme engagement et ses efforts continus en faveur du bien-être du peuple timorais. Il est rare que le Conseil de sécurité ait l'honneur de recevoir un Prix Nobel de la paix qui joue, en outre, un rôle politique actif dans la situation de conflit d'un pays auquel le Conseil de sécurité et l'ONU consacrent une attention particulière.

De même que les délégations qui m'ont précédé, je remercie le nouveau Représentant spécial du Secrétaire général et chef de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT), M. Atul Khare, de sa présentation du rapport détaillé et complet du Secrétaire général, et je le félicite de sa nomination.

La délégation panaméenne a écouté attentivement l'exposé des progrès réalisés et des difficultés rencontrées par le Timor-Leste alors qu'il tâche d'organiser les premières élections depuis son indépendance. Nous avons également pris note des observations relatives à l'appui assuré par la MINUT pour créer des conditions favorables à la tenue d'élections justes et fiables, conformes aux normes internationales.

Toutefois, comme nous avons eu l'occasion de le dire auparavant au Conseil de sécurité, si des élections transparentes et fiables sont importantes, elles ne constituent qu'une étape dans le processus complexe de consolidation d'une démocratie stable, juste et représentative. Et c'est ce processus qui donnera confiance au peuple en la capacité du Gouvernement d'assurer, dans un état de droit juste et participatif, une paix sociale et un développement durable. Rien de ceci ne pourra se réaliser sans un engagement sincère des acteurs nationaux. C'est dans ce contexte que nous apprécions les efforts déployés par la Commission pour le dialogue mise en place par le Président Xanana Gusmão, laquelle a été bien accueillie par les dirigeants timorais à tous les niveaux politiques et sociaux du pays. Nous sommes convaincus que la MINUT à un rôle essentiel à jouer dans ce processus, comme l'ont montré notamment les conseils juridiques et normatifs actuellement mis en œuvre, et le mécanisme intégré de coordination mis en place par les divers acteurs associés à l'ONU pour adopter un critère unique.

De nombreuses difficultés devront être surmontées pour créer les conditions favorables à la tenue des élections nationales. Nous invitons le Gouvernement timorais à redoubler d'efforts pour consolider les institutions et les mécanismes nécessaires, tant à Dili que dans d'autres districts, afin de faire en sorte que les élections aient lieu dans la transparence et la paix.

À plusieurs reprises déjà, le Panama a expliqué au Conseil de sécurité que les efforts de maintien et de la consolidation de la paix doivent être coordonnés à

tous égards et de façon cohérente pour faire en sorte que lorsque les hostilités prennent fin, les pays disposent de programmes, d'institutions et de capacités qui leur permettent de prendre les mesures nécessaires pour accomplir un développement économiquement durable et socialement responsable.

C'est ainsi que la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) remplit ses fonctions. Comme l'a dit le Secrétaire général lui-même,

> « la MINUT fonctionne comme une mission intégrée qui vise à réunir les différents acteurs du système des Nations Unies chargés du maintien de la paix, de la consolidation de la paix, de l'aide humanitaire et du développement ». (*S/2007/50, par. 2*).

C'est pourquoi, le Gouvernement panaméen appuie résolument la proposition du Secrétaire général visant à proroger de 12 mois le mandat de la MINUT; cette décision témoignerait de l'engagement du Conseil de sécurité à l'égard du peuple et du Gouvernement timorais. En raison de la priorité qu'il faut donner au déploiement des policiers et du personnel d'assistance électoral de la MINUT dans les districts situés à l'extérieur de Dili, afin de préparer les opérations d'appui aux élections, nous appuyons également la demande d'un déploiement supplémentaire de policiers.

M. Dolgov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Ma délégation vous remercie, Monsieur le Président, ainsi que les autres collègues, pour les aimables paroles adressées à l'Ambassadeur Churkin, représentant permanent de la Fédération de Russie, et à la délégation russe concernant la présidence du Conseil de sécurité en janvier. Nous aimerions également vous souhaiter plein succès, Monsieur le Président, dans cette fonction importante. Vous pouvez être assuré de l'appui et de la coopération de la délégation russe.

Nous sommes également très heureux d'accueillir aujourd'hui, à la présente séance, le Premier Ministre du Timor-Leste, M. José Ramos-Horta. Nous avons écouté avec attention son analyse et son évaluation de la situation dans le pays dans le contexte des processus de consolidation de la paix en cours. Nous sommes également reconnaissants au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Khare, de son exposé et de sa présentation du rapport du Secrétaire général sur les activités de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT).

La Fédération de Russie se félicite des efforts déployés par les dirigeants timorais pour promouvoir le dialogue et la réconciliation, réformer le secteur de la sécurité et le système judiciaire, lutter contre l'impunité et assurer le retour des personnes temporairement déplacées dans leur foyer.

Bien que la situation au Timor-Leste se soit dernièrement stabilisée, elle reste fragile. Cela a été souligné aujourd'hui par M. Ramos-Horta, M. Khare et d'autres orateurs. L'explosion de violence, qui a eu lieu dans la capitale en janvier et qui, malheureusement, a causé des pertes humaines, met en lumière la nécessité de continuer à donner au Timor-Leste un appui international intégré, afin de renforcer les institutions de l'État et mener à bien les réformes socioéconomiques. Nous espérons qu'avec l'appui de la MINUT, ainsi que d'autres structures internationales et des partenaires régionaux, le Gouvernement timorais pourra remédier avec succès aux problèmes auxquels le pays est confronté.

Alors qu'approchent les élections présidentielles prévues pour avril, il est particulièrement important d'assurer la sécurité dans le pays. Nous appuyons les efforts déployés par la MINUT pour aider de diverses façons les autorités timoraises à préparer et à organiser ces élections, ainsi qu'à garantir la sécurité nécessaire dans le pays. Nous avons pris note de la demande des dirigeants timorais d'envoyer une unité de police supplémentaire, afin de renforcer la sécurité pendant la période de préparation des élections et la période postélectorale.

De façon générale, nous faisons valoir qu'il est important de prendre en considération les préférences des Timorais concernant les futures activités de la MINUT, compte tenu, bien entendu, de l'évolution de la situation au Timor-Leste.

M. Lacroix (France) : Ma délégation tient tout d'abord à remercier le Premier Ministre du Timor-Leste, M. José Ramos-Horta, de sa présentation, ainsi que le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Atul Khare, de son intervention. Nous souhaitons saluer le rôle qu'ils jouent en faveur de la stabilisation au Timor-Leste.

Le Représentant permanent de l'Allemagne prononcera tout à l'heure une intervention au nom de l'Union européenne, à laquelle ma délégation s'associe pleinement. Pour ma part, je me bornerai aux remarques suivantes.

L'action combinée des autorités timoraises de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) et des forces de sécurité internationales a permis une certaine amélioration de la situation sécuritaire dans ce pays. La stabilisation demeure toutefois incomplète et fragile, comme en témoigne le rapport du Secrétaire général (S/2007/50).

La présence de la MINUT et des forces de sécurité internationales nous semble donc indispensable à moyen terme, tant que les institutions timoraises ne seront pas en mesure de prendre le relais. Par conséquent, la France est favorable à un renouvellement du mandat de la MINUT pour une période de 12 mois.

Je souhaite également saluer le rôle stabilisateur que jouent les États de la région, notamment ceux de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), comme le montre la forte participation de la Malaisie, des Philippines et de Singapour à la MINUT, ainsi que le renforcement des relations entre l'Indonésie et le Timor-Leste, mais aussi le rôle de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. L'effort particulier fait par le Portugal mérite également d'être souligné.

À court terme, le principal défi concerne l'organisation des élections dans des conditions satisfaisantes. Ces élections présentent l'occasion d'une véritable réconciliation des Timorais, seul gage d'une stabilisation à long terme. Il est essentiel à cet égard que les autorités timoraises mettent en œuvre les recommandations de l'Équipe indépendante de certification du processus électoral. La France appuie également la proposition du Représentant spécial du Secrétaire général visant à augmenter les effectifs de la MINUT d'une unité de police, constituée pour assurer la sécurité des élections.

Au-delà, la communauté internationale doit poursuivre le travail d'appui à la reconstruction des institutions timoraises, et notamment la réforme des forces de sécurité civiles et militaires et du système judiciaire. Il convient de se féliciter de la bonne coordination qui semble s'être établie entre la MINUT, qui se concentre sur l'action immédiate, et les organismes de développement, dont l'action est davantage centrée sur les enjeux à moyen et long terme.

La mise en œuvre du pacte entre les autorités timoraises et la communauté internationale constitue également une première étape positive dans la perspective d'une stratégie de consolidation de la paix. Nous serions reconnaissants au Représentant spécial du Secrétaire général de présenter plus en détail le fonctionnement et les perspectives de ce mécanisme lors d'une prochaine réunion avec le Conseil de sécurité.

La réconciliation des Timorais entre eux et avec leurs voisins ne peut reposer que sur un exercice de transparence et de justice. La lutte contre l'impunité constitue à cet égard un enjeu décisif. Dans cette perspective, nous appuyons pleinement la mise en place, par la MINUT, d'une équipe d'enquête pour achever les travaux, lancés par le Groupe des crimes graves, sur les crimes commis en 1999. Nous espérons également que les travaux de la Commission Accueil, vérité et réconciliation permettront de faire toute la lumière sur le passé, afin de mieux construire l'avenir.

M. Gayama (Congo) : Je voudrais à mon tour vous remercier d'avoir organisé cet important débat sur le Timor-Leste, au moment où ce pays aborde le tournant historique devant le conduire à des échéances électorales importantes dès le mois d'avril prochain. À cette occasion, qu'il me soit permis, au nom de ma délégation, de saluer le Premier Ministre, M. José Ramos-Horta, dont la présence parmi nous rend compte clairement des attentes du peuple et du Gouvernement timorais par rapport à la présente réunion du Conseil de sécurité. Nous voudrions également féliciter le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Atul Khare, tout en le remerciant pour la présentation de cet excellent rapport qui est l'illustration du dévouement avec lequel, lui-même, son prédécesseur l'Ambassadeur Hazegawa et tout le personnel des Nations Unies ont œuvré pour la réussite du mandat de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT).

Nous souhaiterions associer à nos félicitations le peuple et l'ensemble des autorités timoraises sans l'esprit de coopération et de responsabilité desquels la paix aurait pu être compromise de façon durable, suite aux incidents vécus l'année dernière. C'est peut-être ici le lieu de remercier encore une fois les pays qui fournissent des forces internationales de sécurité pour leur action déterminante et l'esprit de coopération qu'ils continuent de manifester dans leurs relations avec les Nations Unies.

Le Congo a toujours été parmi ceux qui ont appuyé la nécessité d'un engagement à long terme au Timor-Leste, pour des raisons qui tiennent à la fois des principes du droit international, du droit international humanitaire et de la solidarité, pour prévenir toute menace à la paix et à la sécurité internationale.

Ma délégation voudrait par conséquent faire quelques observations dans ce sens.

Tout d'abord, le Congo se félicite de la finalisation progressive de tout l'assemblage juridique et organisationnel relatif aux consultations électorales prochaines et appelle de ses vœux la mise en place définitive de la commission électorale nationale, avec l'accord de toutes les parties prenantes, engagées solennellement à respecter le code de conduite et toutes les réglementations du processus électoral. Nous soutenons également, dans la perspective de la tenue des élections, la participation inclusive de tous les acteurs de la vie nationale, à tous les niveaux, aux démarches positives entreprises sous les auspices de la Commission pour le dialogue et encourageons le rôle de la MINUT dans la concrétisation du processus de réconciliation nationale.

De même, nous exhortons la Commission des notables à rechercher, avant les élections, une issue satisfaisante aux revendications mises sur sa table. Le rôle de cette structure est à la fois original et adapté dans une situation aussi complexe que celle que vit le Timor-Leste. Il s'agit d'une assistance utile pour le Gouvernement, qui est appelé, de manière pressante, à tout mettre en œuvre pour la finalisation du programme de subvention en faveur des anciens militaires, d'une part, tout en veillant au dialogue avec les anciens éléments de la police militaire en fuite, d'autre part.

Cependant, il est évident qu'il y a également lieu de renforcer, de manière appropriée, la confiance des Timorais dans leur système judiciaire. La réalisation conjointe, par la MINUT et le Gouvernement timorais, du plan stratégique global pour le redressement du secteur judiciaire, tel que prévu, devrait permettre à ce secteur de redorer son blason, en montrant sa volonté de lutter contre l'impunité et de lire le droit dans le souci constant d'une justice pour tous.

En relevant l'importance des recommandations de la Commission spéciale d'enquête indépendante, il est aussi de notre avis qu'aucun obstacle ne devrait enfreindre ni leur mise en œuvre ni celle du plan de réforme, de restructuration et de renforcement du secteur de la sécurité envisagé par le Gouvernement avec l'assistance de la MINUT.

II ne s'agit là que de quelques jalons importants qui devraient être nécessairement posés pour compléter les progrès réalisés dans le secteur de la sécurité et pour conduire le peuple timorais en toute confiance, dans la diversité des opinions mais dans l'unité, vers des échéances électorales susceptibles de garantir un climat stable et apaisé pour le pays.

C'est ainsi que, tout en renouvelant notre foi totale en la maturité politique du peuple timorais, ma délégation estime qu'il convient de continuer à lui assurer l'appui de la MINUT, dont le mandat devait être renouvelé de 12 mois en vue de la consolidation des actions initiées, sur la base des recommandations précises faites par le Secrétaire général.

Et comme l'a dit le Secrétaire général dans son rapport, les prochaines élections pourraient constituer, si l'on n'y prend garde, une vraie épreuve pour l'unité nationale au Timor-Leste. C'est pourquoi ma délégation se déclare favorable au renforcement de la police recommandé par le Secrétaire général dans le cadre de la sécurisation de la période électorale, quitte à voir l'opportunité de procéder au retrait d'un nombre important de ces éléments au lendemain des élections.

Pour terminer, ma délégation souhaiterait insister, une fois encore, sur la nécessité, au delà de la période électorale, de persister dans la lutte contre les facteurs aggravants de la crise qu'auront été le chômage et la pauvreté. La réalisation du pacte entre le Timor-Leste et la communauté internationale – avec le concours de la plupart des agences de développement international, que nous appelions de nos vœux au cours de la réunion du 27 octobre 2006, constituera un test pour le Timor-Leste, qui est doté de tous les atouts nécessaires pour son développement et pour son accession à un statut à sa portée, celui d'une nation démocratique et prospère.

M. Verbeke (Belgique) : Je voudrais tout d'abord saluer la présence du Premier Ministre José Ramos-Horta, et de le féliciter pour un discours fort et courageux. Sa présence parmi nous aujourd'hui est la preuve tangible de l'esprit de coopération qui anime les relations entre les Nations Unies et le Gouvernement timorais. Tout comme d'autres l'ont fait avant moi, je souhaite remercier également M. Atul Khare pour son excellent exposé sur la situation au Timor-Leste. Enfin, je souscris pleinement à l'intervention qui sera prononcée par le Représentant permanent de l'Allemagne en sa capacité de Président de l'Union européenne. Je m'en tiendrai dès lors à quelques remarques complémentaires, qui s'articulent autour de trois points : les élections d'abord, le processus de réconciliation nationale ensuite, et enfin le rôle et le mandat de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT).

L'année qui commence sera essentielle pour l'avenir du Timor-Leste, nous le savons. C'est tout d'abord, on le sait, une année électorale avec deux importantes échéances : les élections présidentielles du 9 avril prochain puis les élections législatives. Il conviendra à cette occasion d'assurer le maintien de l'ordre dans le respect du droit.

Nous sommes confiants qu'à tous les niveaux, les candidats feront preuve de sens des responsabilités et s'efforceront de dépasser les clivages apparus à l'occasion des événements de 2006. II importera d'éviter de rouvrir les blessures du passé et de ranimer d'anciennes rancœurs, mais bien au contraire de regarder vers l'avenir.

Je note que la dernière mission de certification des élections a formulé certaines recommandations qui devraient encore être mises en œuvre. Ceci me donne l'occasion d'insister sur l'importance d'un processus électoral transparent et légitime.

Mais l'année 2007 sera également essentielle pour panser les blessures tant à l'origine que résultant de la crise d'avril et mai derniers. La Belgique souhaite rappeler le besoin de mise en œuvre des 21 recommandations de la Commission spéciale d'enquête indépendante dont on peut se réjouir que le Parlement les ait endossées.

Comme cette Commission l'a, à juste titre, souligné, la justice, la paix et la démocratie se renforcent mutuellement. Pour atteindre les objectifs de paix et de démocratie, il faudra une justice efficace et visible. Il convient d'éviter à tout prix qu'un sentiment d'impunité persiste au sein de la population car ce sentiment pourrait ouvrir la porte à de nouvelles instabilités. Les manifestations et combats de la semaine dernière illustrent ce risque.

Les responsables politiques du Timor-Leste ont, au cours des dernières semaines, posé un certain nombre de gestes forts afin de montrer à la population les efforts de dialogue et de réconciliation. La Belgique souhaite saluer ces gestes et exprimer l'espoir que cet esprit de dialogue se poursuive.

J'en viens maintenant à mon troisième point, le rôle et mandat de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT). Je souhaite féliciter la MINUT pour le travail déjà accompli. La signature d'un accord trilatéral entre le Gouvernement du Timor-Leste, la MINUT et les Forces internationales de sécurité est à saluer. Les interventions au début de ce mois contre les gangs démontrent la fructueuse collaboration des forces internationales et de la MINUT.

De plus en plus, la MINUT peut travailler main dans la main avec la police timoraise. Mais il reste encore beaucoup à accomplir. C'est la raison pour laquelle la Belgique soutient un renouvellement du mandat pour une période de 12 mois, dans la ligne des recommandations du Secrétaire général. Comme l'ont demandé au Conseil dans une lettre conjointe le Président de l'État, le Premier Ministre et le Président du Parlement, nous soutenons l'adjonction d'une unité de police intégrée supplémentaire pour la période des élections.

La population timoraise aspire à la paix, à la stabilité. Notre responsabilité consiste à lui fournir un contexte répondant à ces aspirations légitimes. C'est dans cet esprit que la Belgique contribuera aux négociations en vue du renouvellement de ce mandat.

M. Chávez (Pérou) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue au Premier Ministre du Timor-Leste, M. José Ramos-Horta, et le remercier pour sa déclaration exhaustive et franche. Nous voudrions également remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Atul Khare, de son exposé et le saluer pour le travail qu'il accomplit dans le cadre de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT).

Le Pérou voudrait exprimer son ferme appui au peuple et au Gouvernement timorais dans leurs efforts pour mettre en place un État pacifique et viable sur le long terme. Nous voudrions également mettre en exergue les mesures qui ont été prises pour engager un dialogue national et parvenir à la réconciliation politique, ainsi que les activités menées dans le cadre du dialogue au niveau communautaire visant à faciliter la réinsertion des personnes déplacées et à faire face au problème de la fragmentation sociale.

Nous nous félicitons du rapport établi par le Secrétaire général sur la situation au Timor-Leste durant la période d'août 2006 à janvier 2007. Nous en appuyons les recommandations qui ont pour but d'aider le pays dans les domaines de la réconciliation et du développement. Dans ce contexte, nous sommes favorables à la prorogation du mandat de la MINUT pour une période de 12 mois. Nous reconnaissons avec le Secrétaire général qu'une telle décision permettrait d'envoyer un signal fort témoin de l'engagement du Conseil envers le Timor-Leste, ce qui est crucial compte tenu du processus électoral à venir.

Nous voudrions aussi mettre plus particulièrement en exergue l'élaboration du pacte entre le Timor-Leste et la communauté internationale en vue de promouvoir le développement économique dans le pays. Nous pensons, qu'à long terme, le succès du Timor-Leste dépendra dans une très large mesure de sa réussite en matière de développement socioéconomique. Nous nous félicitons d'apprendre que le Gouvernement a déjà pris des mesures pour définir les priorités les plus urgentes, qui sont entre autres la réconciliation nationale, les élections, la sécurité, la justice, l'emploi des jeunes, ainsi que la fourniture de services de base aux plus démunis.

Nous pensons également que la MINUT doit continuer d'accorder la priorité à la fourniture d'une assistance aux secteurs de la sécurité et de la justice. Nous nous félicitons des efforts qui commencent à être déployés pour assurer un suivi de fond aux recommandations de la Commission spéciale d'enquête indépendante qui, nous le pensons, contribuera à renforcer l'état de droit et à lutter contre l'impunité.

Dans le même ordre d'idées, nous nous réjouissons de voir que les relations amicales entre le Timor-Leste et l'Indonésie continuent de se renforcer, ce qui permettra à la Commission Vérité et amitié créée par les deux pays de poursuivre ses travaux.

La question de la sécurité au Timor-Leste, pour ce qui est de la police et de l'armée, doit être abordée sur deux fronts. Il faut, d'une part, régler la question des insuffisances des effectifs et, d'autre part, s'efforcer de réconcilier les deux institutions. La situation sécuritaire à Dili et dans les autres grandes villes pourrait entraîner des difficultés lors de l'organisation des élections générales.

Dans ce contexte, nous voudrions appuyer la demande formulée par le Timor-Leste, dans une lettre en date du 7 décembre, en faveur du renforcement de la MINUT par l'adjonction d'une unité de police constituée, afin de pouvoir gérer tous les problèmes sécuritaires qui pourraient surgir pendant et après les élections. Nous pensons également que toute décision sur la diminution progressive des unités de police de la MINUT une fois les élections passées devrait être envisagée avec prudence, compte tenu de l'évolution de la situation en matière de sécurité sur le terrain et de la fragilité de la police nationale.

Pour terminer, je voudrais demander à la communauté des donateurs internationaux et aux organismes des Nations Unies de soutenir l'appel consolidé du 17 janvier visant à répondre aux besoins les plus pressants en matière d'aide humanitaire et de protection des personnes déplacées.

M. Johnston (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord indiquer que la délégation du Royaume-Uni souscrit à la déclaration qui sera prononcée plus tard par le représentant de l'Allemagne, au nom de l'Union européenne.

Je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance du Conseil de sécurité sur le Timor-Leste. Nous saluons également la présence parmi nous et les exposés du Premier Ministre et du Représentant spécial du Secrétaire général.

Le présent débat souligne l'intérêt que porte la communauté internationale au Timor-Leste ainsi que son engagement à l'égard de ce pays. La Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) et l'aide bilatérale que le Timor-Leste reçoit de plusieurs pays en sont une preuve supplémentaire. Rétablir de manière durable la stabilité au Timor-Leste est donc bien notre objectif commun et, dans ce contexte, la tenue réussie des élections dans le courant de cette année est une ambition prioritaire pour nous tous.

Ma délégation estime que des élections libres et régulières contribueront à consolider les progrès enregistrés vers l'édification d'un système politique pluraliste et de normes de gouvernance démocratique au Timor-Leste. C'est pourquoi, il faut absolument préparer ces élections d'un point de vue législatif, technique et logistique. Nous devons tous être prêts à contribuer à ces préparatifs.

Mais il est également fondamental que les dirigeants politiques s'emploient de concert à créer une atmosphère propice au bon déroulement des élections, pour que, comme le Représentant spécial du Secrétaire général l'a dit dans sa déclaration, ces dernières aient un pouvoir fédérateur.

Nous estimons qu'il est nécessaire de s'entendre assez tôt sur la date de ces élections et sur le processus à suivre. Les règles internationales en la matière devraient être la norme, notamment pour ce qui est de la campagne électorale et de la séparation indispensable entre les services publics fournis et le processus politique visant à influencer les intentions de vote des électeurs.

La Mission des Nations Unies a un rôle clef à jouer en matière d'éducation du grand public, de facilitation du dialogue politique et d'aide à

l'organisation des élections. Dans tous ces aspects, la transparence doit être le critère décisif et la Mission devrait donc être prête à informer clairement le Conseil et le Gouvernement timorais si elle venait à estimer que la lettre et l'esprit des dispositions électorales ont été violés.

Étant donné la situation difficile en matière de sécurité à Dili, il est également important de réaliser des progrès dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité, et nous nous félicitons de l'accent placé sur ce point par le Ministre dans son intervention d'aujourd'hui. La réforme du secteur judiciaire est également cruciale. Dans les deux cas, l'objectif est d'assurer que les élections aient lieu dans un cadre permettant une stabilité à long terme. Nous reconnaissons qu'il existe une tension, telle que décrite par le Premier Ministre dans ce domaine, entre le fait de chercher à obtenir des résultats à court terme et le temps nécessaire pour réaliser des investissements à long terme, mais des progrès rapides – notamment dans le contexte des préparatifs électoraux – sont essentiels.

Comme d'autres orateurs l'ont reconnu aujourd'hui, il convient de poursuivre nos efforts dans le domaine de la réforme de la police, de l'armée et des autres ministères pertinents, afin de veiller notamment à ce que les forces de sécurité n'interviennent pas dans le jeu politique, en particulier pendant la campagne et la période électorales et après les élections.

Il convient de réaliser des progrès dans les domaines des droits de l'homme et de la capacité judiciaire, en parallèle avec les autres activités, afin d'éviter de créer d'autres difficultés lorsque le secteur de la sécurité fonctionnera de nouveau normalement.

Dans tous ces efforts, le Royaume-Uni demeure résolu à aider le Gouvernement et le peuple du Timor-Leste et à appuyer les travaux de la Mission de l'ONU pendant cette année difficile et au-delà, alors que nous faisons face à ces défis tous ensemble.

M. Liu Zhenmin (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais tout d'abord vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette réunion. La délégation chinoise se félicite de la présence du Premier Ministre du Timor-Leste, S. E. M. Ramos-Horta. Nous remercions également le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Atul Khare, de son exposé. Nous exprimons notre satisfaction quant au travail réalisé par la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) au cours de ces derniers mois.

Pendant ces six derniers mois, le Timor-Leste a réalisé de grands progrès dans le domaine de la reconstruction et du redressement nationaux. Les dirigeants politiques ont pris des mesures importantes et encourageantes afin de mener un dialogue politique et favoriser une réconciliation nationale. La Chine apprécie ces faits nouveaux. Nous espérons que les diverses parties en présence au Timor-Leste placeront au premier plan la stabilité et la paix nationales dont doit jouir la population et qu'avec l'aide de l'ONU et de la communauté internationale, elles préserveront l'élan acquis par le dialogue, consolideront les résultats en matière de réconciliation, résoudront les problèmes existants dans un cadre démocratique et constitutionnel, et ranimeront les espoirs et la confiance du peuple timorais dans l'avenir de leur pays.

Les élections qui se tiendront au cours des prochains mois constitueront un jalon important dans le processus politique au Timor-Leste. Elles mettront également à l'épreuve la capacité du Timor-Leste à s'engager sur la voie de l'unité et de l'harmonie. Nous avons noté que sous la conduite du Gouvernement timorais, les préparatifs des élections sont en cours; mais, de toute évidence, le temps presse. La MINUT devrait, sur la base du mandat délivré par le Conseil de sécurité, faire tout son possible pour apporter son appui au Timor-Leste. Le Conseil de sécurité doit aussi prendre pleinement en considération les demandes légitimes du Gouvernement timorais et les satisfaire.

Les élections ne constituent ni un début ni une fin du processus politique. Il convient de garder à l'esprit qu'il y a une multitude de problèmes majeurs à régler. Nous devons intensifier nos efforts pour mettre en place un dispositif national, notamment des forces de police, des institutions judiciaires et éducatives. Plus important encore, la majorité des Timorais souffrent toujours de la pauvreté et du besoin. Aider le Timor-Leste à attirer des investissements, à développer son économie, à améliorer la situation de l'emploi et à rallier le processus d'intégration régional jettera les bases solides d'une paix durable au Timor-Leste. Cela demande des efforts concertés et un engagement soutenu de la part de l'ONU, des pays de la région et des autres parties prenantes.

Le Timor-Leste est un nouveau membre de la famille des pays d'Asie, ainsi que des Nations Unies. La communauté internationale a la responsabilité conjointe d'aider le Timor-Leste à surmonter ses difficultés et à faire en sorte que son succès soit durable. Je saisis cette occasion pour lancer un appel à

la communauté internationale afin qu'elle manifeste un intérêt soutenu au Timor-Leste et poursuive son appui en sa faveur. La Chine continuera de contribuer à la paix et au développement dans ce pays.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Slovaquie.

Je voudrais remercier le Premier Ministre, M. José Ramos-Horta, de son évaluation honnête de la situation au Timor-Leste. Sa déclaration a bien montré l'ampleur des problèmes et les promesses de succès. Nous convenons avec lui que l'édification d'un État à partir pratiquement de rien est une tâche herculéenne, mais nous pensons que le Timor-Leste est sur le point de devenir un succès durable dans le domaine de la consolidation de la paix après un conflit. Je voudrais également remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Atul Khare, de son exposé, et de ses précieuses observations et recommandations.

La Slovaquie s'associe pleinement à la déclaration qui sera bientôt faite par le Représentant permanent de l'Allemagne au nom de l'Union européenne. Je vais donc limiter ma déclaration à quelques remarques complémentaires.

Nous sommes heureux de constater que la situation au Timor-Leste s'est stabilisée au cours des six derniers mois. Dans le même temps, il est évident – comme le montrent le rapport du Secrétaire général (S/2007/50) et les exposés d'aujourd'hui – que de nombreux défis et problèmes pourraient replonger le pays dans le conflit et la violence si on ne les traite pas de la manière appropriée. À cet égard, nous pensons que la communauté internationale doit maintenir son engagement à l'égard de la consolidation de la paix au Timor-Leste et poursuivre son appui et son assistance au peuple timorais en cette heure cruciale. Nous appuyons donc la recommandation du Secrétaire général de prolonger d'une période de 12 mois la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT).

L'avenir réserve au Timor-Leste de nombreuses tâches importantes et des défis cruciaux, et la MINUT doit adopter une perspective à long terme adéquate et disposer de ressources humaines et techniques appropriées pour lui permettre de faire face aux difficultés sur le terrain. À cet égard, nous voudrions poser une question à M. Atul Khare sur la situation actuelle s'agissant du recrutement du personnel de la MINUT. Le Premier Ministre Ramos-Horta nous a dit qu'il y avait quelques problèmes, mais nous espérons que la prorogation du mandat de la MINUT de 12 mois pourrait faciliter le processus de recrutement.

Tout d'abord, dans les quelques mois à venir, il sera essentiel à notre avis de mettre en place les conditions voulues à la tenue d'élections au Timor-Leste. Nous remercions le Premier Ministre de ses informations sur les préparatifs et nous nous félicitons des progrès réalisés à cet égard. Les proches élections marqueront un tournant important sur la voie de la paix et de la stabilité au Timor-Leste. L'ONU et la communauté internationale sont là pour appuyer les Timorais dans l'organisation et la conduite d'un processus crédible, qui garantira que ses résultats seront acceptés et respectés par toutes les parties prenantes.

La sécurité et la stabilité générales sont les conditions essentielles d'un processus électoral libre et juste. À cet égard, nous nous félicitons de la signature récente d'un accord de sécurité entre la MINUT, les autorités timoraises et le Gouvernement australien afin d'optimiser la coordination dans le domaine de la sécurité. Nous notons également avec beaucoup de préoccupation que les civils disposent toujours de beaucoup d'armes illégales. Il convient de renforcer les efforts déployés pour les rassembler au cours des mois précédant les élections. La police nationale du Timor-Leste doit agir à cette fin en étroite collaboration avec la police des Nations Unies.

Deuxièmement, il est essentiel de trouver des moyens efficaces d'assurer un développement social et économique durable. À cet égard, nous nous réjouissons des programmes mis en œuvre par le Gouvernement pour réduire la pauvreté et créer des emplois. Cependant, pour le moment, les défis dépassent toujours les capacités du Gouvernement. Il est donc essentiel que l'ONU et la communauté internationale demeurent activement attachées à appuyer le développement social et économique au Timor-Leste. Il est à cet égard, selon nous, nécessaire d'intensifier les efforts visant à renforcer l'appui et l'assistance des donateurs.

Troisièmement, il est largement admis que les forces militaires et de police ainsi que les institutions généralement chargées de la sécurité et de l'ordre public jouent un rôle crucial dans le succès à long terme du relèvement politique et économique des sociétés qui sortent d'un conflit. La communauté internationale a joué un rôle actif dans beaucoup de pays du monde s'agissant de répondre aux défis que pose une réforme durable du secteur de la sécurité.

Nous appuyons sans réserves une prolongation du rôle de la MINUT auprès des autorités timoraises pour aider celles-ci dans le domaine crucial de la réforme de la police et de l'armée et notamment le renforcement réel des capacités institutionnelles du secteur de la sécurité au niveau local.

Quatrièmement, les troubles civils et politiques survenus au Timor-Leste depuis avril 2006 ont conduit au déplacement de quelque 150 000 Timorais, dont la majorité n'ont toujours pas été en mesure de rentrer chez eux. Nous sommes extrêmement préoccupés par la situation des personnes déplacées à l'intérieur du pays et accueillons avec intérêt les initiatives du Gouvernement timorais visant à assurer leur retour et leur réinsertion dans leurs communautés d'origine.

Enfin, nous voudrions répéter que nous appuyons le processus de réconciliation nationale et la consolidation d'un système favorable à l'unité et à la confiance dont le pays a besoin pour sa stabilisation. Cela ne devrait en aucun cas, cependant, assurer l'impunité aux auteurs de crimes graves et de violations des droits de l'homme. À cette fin, nous saluons et appuyons toutes les activités pertinentes visant à promouvoir la justice et la réconciliation dans le pays ainsi qu'entre le Timor-Leste et l'Indonésie voisine.

Pour terminer, nous pensons qu'après de longues années de souffrances et de doléances, le peuple timorais mérite de vivre dans la paix et la dignité et en a le droit. À cet égard, je veux assurer le Premier Ministre Ramos-Horta du plein appui de mon pays au peuple timorais dans sa volonté d'arriver à une paix et une prospérité durables.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant de l'Australie.

M. Hill (Australie) (*parle en anglais*) : Nous accueillons avec plaisir l'occasion de nous adresser à nouveau au Conseil de sécurité sur l'importante question du Timor-Leste et remercions le Conseil de porter son attention sur ce dossier.

Nous sommes heureux que le Premier Ministre Ramos-Horta ait pu se joindre à nous aujourd'hui pour contribuer à nos délibérations. Son rapport réfléchi et équilibré sur la situation au Timor-Leste a démontré, je pense, quel grand atout il représente pour sa nation. Nous ne pouvons que le louer d'avoir accepté le bâton de commandement dans des circonstances aussi difficiles.

Le Timor-Leste requiert encore l'attention et l'appui suivis des États Membres de l'ONU, et la communauté internationale a appuyé le Timor-Leste sans aucune hésitation et avec générosité lorsque ce pays a fait face aux revers subis l'an dernier sur la voie d'édifier avec succès une nation. Nous saluons les activités multiples que poursuit en permanence la Mission intégrée des Nations Unies pour le Timor-Leste (MINUT) afin de relever ces défis. Nous félicitons M. Atul Khare de sa nomination au poste de Représentant spécial du Secrétaire général pour le Timor-Leste et de la façon dont il remplit sa mission. Nous remercions tous ceux qui servent au sein de la Mission au Timor-Leste et ceux qui leur fournissent un appui professionnel et compétent au siège.

Nous sommes en accord avec les observations du Secrétaire général dans son rapport le plus récent, à savoir qu'un engagement à long terme de la communauté internationale à l'égard du Timor-Leste reste un facteur critique pour permettre à cette nouvelle nation de retrouver la voie de la stabilité et du développement dans un climat de gouvernance démocratique, responsable et participative. C'est pourquoi nous appuyons sans réserve le renouvellement du mandat de la MINUT pour une période de 12 mois supplémentaires.

L'Australie est prête à rester à l'avant-garde des efforts de la communauté internationale visant à aider le Timor-Leste. Nous fournissons actuellement 810 soldats aux forces internationales de sécurité, qui appuient bien évidemment la MINUT et le personnel des Nations Unies pour maintenir l'ordre public et la sécurité. L'Australie a accru sa contribution jusqu'à environ 10 millions de dollars australiens pour répondre aux aspects humanitaires de la crise.

Dans la période qui précède les élections parlementaires et présidentielles au Timor-Leste, nous nous félicitons de l'appui de la MINUT à la réconciliation politique et communautaire. Nous considérons que l'avenir politique du Timor-Leste est une question qui, en dernière analyse, est du ressort du peuple timorais. Les dirigeants politiques timorais doivent bien entendu assumer la responsabilité de régler leurs différends dans le respect de la constitution et de façon pacifique. Les élections présidentielles et parlementaires de cette année représentent le premier scrutin national que le peuple timorais gèrera lui-même. La tenue d'élections libres, régulières et transparentes sera un test critique qui mettra à l'épreuve la robustesse de la nouvelle démocratie

timoraise, mais elle demandera aussi l'appui de la communauté internationale.

Nous sommes favorables à l'assistance technique et logistique que les Nations Unies fournissent au Timor-Leste pour ces élections et saluons les trois membres de l'équipe indépendante de certification du processus électoral qui surveille le processus électoral. Nous souhaiterions que les rapports fort utiles de l'équipe de certification soient reconnus et que ses recommandations constructives soient mises en œuvre. L'Australie a contribué pour 1,3 million de dollars australiens au projet du Programme des Nations Unies pour le développement destiné au renforcement des institutions et procédures électorales.

La MINUT et les forces de sécurité internationales continuent d'assurer la stabilité au Timor-Leste. Il s'agit d'un rôle qui se révélera particulièrement important à l'approche des élections nationales. Même si la situation générale s'est manifestement améliorée depuis le mois de mai de l'an dernier, j'estime, comme d'autres, qu'elle reste précaire.

La signature récente de deux arrangements liés à la sécurité (l'arrangement technique couvrant les paramètres du déploiement des forces internationales de sécurité et le mémorandum d'accord pour la création du Forum de coordination trilatérale) a montré au peuple timorais que les Nations Unies, l'Australie et le Timor-Leste partagent le même engagement d'assurer sa stabilité et sa sécurité. Ces arrangements officialisent les relations de travail étroites qui se sont développées entre les Nations Unies, les forces internationales de sécurité et le Gouvernement timorais.

L'Australie insiste sur la nécessité de bâtir une force de police timoraise viable, sûre des moyens dont elle dispose et animée d'un esprit de corps lui permettant de faire face de façon juste et équitable à toute future crise susceptible de menacer l'ordre public. Nous sommes prêts à apporter une contribution notable à une telle force. Nous insistons aussi sur le besoin d'un examen global du secteur de la sécurité, effectué dans les meilleurs délais afin de décider de la direction et de la forme futures que prendront les forces de défense timoraises. Là aussi, l'Australie est prête à apporter son aide dans ce processus.

La communauté internationale est encore une fois venue en aide au Timor-Leste. La MINUT constitue une occasion importante de relever et de reconstruire les institutions naissantes qui ont été endommagées ou détruites l'an dernier et de renforcer davantage celles qui ont pu résister pendant la crise. Les forces de sécurité internationales remplissent une importante fonction d'appui pour permettre à la MINUT de se concentrer sur ces importantes activités. À présent, nous encourageons le peuple timorais à assumer la responsabilité des affaires publiques de son pays et attendons avec intérêt la conduite d'élections pacifiques et sans incidents.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant du Japon.

M. Oshima (Japon) (*parle en anglais*) : Je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir pris l'initiative d'organiser ce débat avec la participation du Premier Ministre Ramos-Horta. Je saisis cette occasion pour exprimer tout notre respect au Premier Ministre Ramos-Horta pour les efforts inlassables qu'il déploie afin de faire face aux nombreuses difficultés auxquelles son pays est confronté, tout particulièrement pour la réconciliation nationale.

Je voudrais aussi saluer le Représentant spécial du Secrétaire général Atul Khare et son équipe pour leur dévouement et leur professionnalisme sur le terrain.

Le présent débat offre une précieuse occasion aux États Membres d'exprimer leur appui durable à la paix, à la stabilité et au développement du Timor-Leste, alors que le mandat de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste expire à la fin de ce mois.

Le Timor-Leste tiendra des élections nationales importantes cette année – les deuxièmes élections depuis son indépendance. À un moment d'une importance aussi critique, il est clair que le pays a besoin d'un appui continu vigoureux de la part de la communauté internationale, dont la MINUT constitue l'élément principal et indispensable. Par conséquent, le Japon s'attend à ce que le Conseil de sécurité se prononce pour la prorogation du mandat de la MINUT pour 12 mois et appuie cette décision.

Le Gouvernement et le peuple timorais ont fait un pas en avant important à la fin de l'année dernière lorsque leur pouvoir législatif a adopté les lois relatives aux élections. Conformément à ces lois, l'élection présidentielle est maintenant fixée à avril. Nous espérons qu'elle sera suivie par des élections nationales, dont la date sera décidée par consensus entre les parties concernées.

Pour le succès des élections prochaines, dans un environnement libre et juste, il est de la plus haute importance de maintenir la sécurité et l'ordre public

dans la capitale et l'ensemble du pays. La composante de police de la MINUT et les forces internationales de sécurité doivent faire en sorte de garantir un tel environnement dans le pays. Dans ce contexte, nous sommes particulièrement reconnaissants à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande de leur contribution continue aux forces internationales de sécurité et à la réforme du secteur de la sécurité au Timor-Leste. Je suis heureux de mentionner à cet égard que le Japon a envoyé du personnel de police à la MINUT ce mois-ci.

Nous nous félicitons de la signature du mémorandum d'accord entre le Timor-Leste, l'Organisation des Nations Unies et l'Australie, ainsi que de l'arrangement technique conclu entre l'Organisation des Nations Unies et les forces internationales de sécurité. Ces deux accords complètent les arrangements en matière de sécurité entre le Secrétaire général et les forces internationales de sécurité auxquels appelait la résolution 1704 (2006) du Conseil de sécurité. Ils constituent la base d'une coopération plus étroite entre le Timor-Leste, l'Organisation des Nations Unies et l'Australie dans la préparation des élections.

Nous prenons note du rapport du Secrétaire général (S/2007/50), qui annonce la possibilité d'un retrait progressif de quelques 600 policiers suite à une évaluation de la situation après les élections prochaines. En gardant cela présent à l'esprit, nous appuyons sa recommandation que la MINUT soit renforcée par une unité de police constituée pour veiller au succès des élections.

Un autre point à souligner est la nécessité d'une coopération étroite et de la mise en place d'un partenariat entre les dirigeants politiques du pays si l'on veut que la paix et la stabilité au Timor-Leste soient maintenues. De ce point de vue, nous considérons comme un progrès bienvenu et positif le fait que le Gouvernement timorais et la MINUT aient organisé le mois dernier la première réunion du comité de coordination de haut niveau prévu par la résolution 1704 (2006) afin d'assurer une coopération mutuelle efficace.

Le Japon a prêté son appui constant et vigoureux au Timor-Leste ces dernières années, en particulier depuis l'indépendance de ce pays. L'année dernière, nous avons eu le privilège de présider aux débats pour l'adoption de la résolution portant création de la MINUT. Nous entendons poursuivre notre participation active en tant que membre du groupe central sur le Timor-Leste.

Avant de terminer, j'aimerais réaffirmer l'attachement continu du Japon à appuyer tous les efforts déployés pour instaurer une paix et un développement durables au-delà de l'étape du maintien de la paix. Le succès des élections à venir constituerait un jalon important pour les efforts déployés par le Timor-Leste dans le domaine de la consolidation de la paix. À cette fin, je suis heureux d'annoncer que mon gouvernement organisera à Tokyo en mars un colloque sur la consolidation de la paix au Timor-Leste, en tant que cas d'étude dans le cadre des travaux futurs de la Commission de consolidation de la paix. Nous espérons que ce colloque contribuera à enrichir nos débats et à accumuler les bonnes pratiques en matière de consolidation de la paix.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de Singapour.

M. Menon (Singapour) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis de commencer en remerciant le Secrétaire général de son rapport détaillé (S/2007/50) sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT). Je remercie également M. Atul Khare, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Timor-Leste, de son exposé détaillé au Conseil de sécurité, prononcé tout à l'heure. Comme les autres orateurs, je remercie également M. José Ramos-Horta, Premier Ministre du Timor-Leste, de sa déclaration.

Le rôle que joue l'Organisation des Nations Unies au Timor-Leste est d'un grand intérêt pour ma délégation. Nous avons appuyé les opérations des Nations Unies au Timor-Leste sous leurs différentes formes depuis la création de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental, en 1999. L'un des Représentants spéciaux adjoints du Secrétaire général à la MINUT est singapourien, et nous avons déployé 23 officiers militaires et de police sur le terrain.

Le rapport indique clairement que la MINUT a travaillé avec acharnement dans de nombreux domaines. Ce sont notamment les questions clefs de la réforme du secteur de la sécurité et de l'appui au processus électoral du Timor-Leste. Beaucoup de choses ont été accomplies et tout est maintenant en place pour le succès de l'élection. Cependant, le pays est encore aux prises avec de nombreux problèmes. Selon nous, trois domaines se détachent par l'attention prioritaire qu'ils exigent.

Premièrement, il faut donner la priorité au maintien de l'ordre public. Nous avons vu avec quelle

rapidité des gangs de jeunes gens sont apparus suite à l'effondrement de l'ordre public l'année dernière. Alimentés par l'accès facile aux armes illégales et par les jeunes sans emploi, ces gangs sont responsables d'une grande partie de la violence qui a ébranlé Dili. S'ils ne sont pas maîtrisés, ils pourraient saper sérieusement le processus électoral et détruire tout le travail important qui a été accompli jusqu'à présent. Pour veiller à ce que les élections se déroulent sans heurt et que la reconstruction soit rapide après les élections, il ne faut épargner aucun effort pour maîtriser et désarmer ces gangs, tout en s'attaquant parallèlement au problème du chômage des jeunes.

Deuxièmement, il ne doit y avoir aucune relâche dans les réformes du secteur de la sécurité visant à intégrer et à renforcer la police timoraise, l'armée et les Ministères de l'intérieur et de la défense. Il faut s'efforcer par tous les moyens de venir à bout de la méfiance et de la rivalité entre ces institutions. Il faut mettre des ressources à disposition pour reconstituer et normaliser les forces de la Policia Nacional de Timor-Leste et les Falintil-Forças Armadas de Defensa de Timor-Leste, ainsi que pour renforcer leur capacité à maintenir l'ordre public.

Troisièmement, nous devons travailler au maintien de l'état de droit. Il est essentiel de renforcer le système judiciaire naissant du pays, sur le plan tant des capacités que des aptitudes. C'est l'une des tâches les plus ardues qu'affrontent les jeunes nations, et le Timor-Leste ne fait pas exception à la règle. Nous sommes par conséquent heureux de noter que la MINUT et le Programme des Nations Unies pour le développement œuvrent de concert avec les partenaires nationaux et internationaux à obtenir les ressources et les compétences nécessaires à cette fin. Nous sommes également heureux de noter que, s'il a créé sa propre Commission pour déterminer les causes de la crise de l'année dernière, le Parlement timorais s'est également engagé à appliquer les recommandations de la Commission spéciale d'enquête indépendante pour lutter contre l'impunité. Il s'agit d'une entreprise importante, car elle clôt véritablement le processus de réconciliation. Elle indique également la détermination du Gouvernement à faire respecter l'état de droit et envoie un puissant message de mise en garde aux fauteurs de trouble potentiels.

Après l'indépendance complète, en 2002, et le mandat de trois ans de la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental, qui a pris fin en mai 2005, nous avons peut-être été trop rapides à proclamer le succès du Timor-Leste. Il nous a été rappelé rapidement à quel point est délicate l'édification d'un pays. Une deuxième chance de réussir nous est maintenant offerte. La MINUT est un bon début. C'est une question d'engagement. Nous pouvons apporter notre aide en appuyant vigoureusement la MINUT pour qu'elle remplisse son mandat.

Le Timor-Leste est à un moment critique de son évolution en tant que jeune nation. Il reste encore beaucoup à faire, et la recommandation du Secrétaire général de proroger le mandat de la MINUT de 12 mois est raisonnable. La MINUT doit garder le cap et mener à terme les tâches qui lui ont été confiées. Nous nous avancerions même à dire que la MINUT devrait rester aussi longtemps qu'il lui est nécessaire à cette fin. Se retirer prématurément équivaudrait à répéter le cours de l'histoire.

Nous appuyons également la demande du Gouvernement timorais d'une unité de police constituée supplémentaire au moment où il est essentiel de maintenir l'ordre public. Nous mettons également en garde contre le retrait trop rapide de cette unité après l'élection. Des forces de police supplémentaires de l'Organisation des Nations Unies peuvent s'avérer très utiles dans le contexte post-électoral, en particulier en matière de maintien de l'ordre et d'aide aux réformes du secteur de la police.

Enfin, nous demandons instamment à l'Organisation des Nations Unies d'accélérer le déploiement du personnel de la MINUT attaché aux réformes des secteurs de la sécurité et de la justice. Le manque actuel de personnel et d'experts dans certains de ces domaines est une source de préoccupation car il signifie qu'un plus grand nombre de délinquants ne sont pas punis.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Allemagne.

M. Matussek (Allemagne) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. La Turquie, la Croatie et l'ex-République yougoslave de Macédoine, pays candidats, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels, l'Islande et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen, ainsi que l'Ukraine et la République de Moldova, se rallient à la présente déclaration.

Qu'il me soit permis, tout d'abord, d'exprimer ma reconnaissance au Premier Ministre, M. José Ramos-Horta, pour la déclaration éloquente qu'il a faite devant nous aujourd'hui. Au nom de l'Union européenne, je remercie également le Secrétaire général de son dernier rapport (S/2007/50) sur la situation au Timor-Leste. Je pense qu'il constitue une bonne base pour continuer de débattre du mandat de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT).

L'Union européenne prend acte du travail important réalisé par le Représentant spécial pour le Timor-Leste, M. Atul Khare, et par le personnel de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) sur le terrain, ainsi que des efforts déployés par le peuple timorais pour édifier un État viable, juste et démocratique.

Comme le Secrétaire général l'a observé dans son rapport (S/2007/50), la situation générale au Timor-Leste s'est améliorée au cours des six derniers mois, depuis l'établissement de la MINUT. Toutefois, la situation en matière de sécurité reste précaire – les gangs continuent d'être actifs et le mécontentement parmi les Timorais déplacés ne cesse de croître.

L'un des éléments clefs du processus de paix est la nécessité de rétablir la confiance entre les différents acteurs, étape essentielle sur la voie de la réconciliation nationale. La MINUT a commencé à aider les Timorais dans cette tâche délicate en appuyant des réunions, des manifestations publiques et des programmes de concertation, lesquels incluent des discussions sur des événements passés. Il importe que les prochaines élections favorisent l'unité du peuple timorais et ne créent pas de nouvelles divisions. Tous les Timorais doivent être conscients de leur propre responsabilité de promouvoir la réconciliation nationale, non pas seulement dans l'abstrait, mais d'une manière concrète. Les proches élections présidentielles et parlementaires devraient favoriser l'unité nationale et la stabilité démocratique au Timor-Leste. L'UE approuve les recommandations faites par l'Équipe indépendante de certification du processus électoral aux autorités timoraises pour l'application de mesures clés qui garantiront la fiabilité pleine et entière du processus électoral.

Il importe de noter que la réconciliation et une paix durable ne seront possibles que dans un environnement sûr. Dans ce contexte, l'UE se félicite de la signature, le 26 janvier, d'un accord sur la sécurité par l'ONU, le Timor-Leste et l'Australie. Cet accord met en place un organe de coordination trilatérale qui facilitera une meilleure coordination sur les questions de sécurité, ce qui sera particulièrement important pendant la période précédant les élections.

Le mois dernier, la Commission européenne a envoyé une mission électorale exploratoire au Timor-Leste. Cette mission présentera bientôt ses conclusions dans l'optique de l'envoi probable par l'Union européenne d'une mission d'observation des élections.

L'Union européenne se félicite également de l'initiative prise d'appuyer le processus électoral en déployant une nouvelle unité de police des Nations Unies qui soutiendrait la police nationale timoraise. Les unités de police de la MINUT en place ont, dans des circonstances difficiles, aidé à rétablir et à maintenir l'ordre public. C'est là une condition préalable si nous voulons mettre en œuvre d'autres éléments importants du mandat. Le renforcement des capacités et la réforme de la police nationale timoraise continuent d'être indispensables à la création d'une force de police efficace capable de relever les défis en matière de sécurité. La MINUT aura un rôle important à jouer dans ce processus. Néanmoins, il faudra accélérer le processus d'examen des agents en vue de leur réadmission dans la police nationale timoraise afin de répondre aux besoins en matière de sécurité pendant les élections.

Comme nous le savons tous, la justice et l'exercice effectif des responsabilités restent des facteurs essentiels d'une paix durable. L'UE continue d'être préoccupée par l'absence de progrès dans le système judiciaire et la lutte contre l'impunité. La capacité globale du système judiciaire de faire face au grand nombre d'arrestations est encore insuffisante. Les cas d'intimidation des témoins signalés sapent la confiance dans l'état de droit parmi la population timoraise.

Au début du mois, le Président de la Commission Vérité et amitié a annoncé que cette dernière était prête à commencer la phase de recherche de la vérité dans ses enquêtes. Soixante-dix personnes soupçonnées d'avoir commis des violations des droits de l'homme pendant le référendum sur l'indépendance de 1999 seront invitées à partager des informations de février à juin 2007. Nous espérons que la Commission se révélera être un mécanisme efficace pour faire face au passé et pour édifier des passerelles vers l'avenir.

L'UE appuie la recommandation du Secrétaire général sur la prorogation du mandat de la MINUT

pour une période de 12 mois, avec le souci particulier de maintenir la sécurité publique avant, pendant et après les élections.

Beaucoup a été fait, mais il reste beaucoup à faire. Il faut surtout que les Timorais eux-mêmes mènent une campagne de réconciliation nationale. Cette responsabilité unit tous les partis politiques, l'Église catholique et la société civile. C'est une tâche essentielle que le peuple timorais doit entreprendre. La communauté internationale ne peut qu'encourager et appuyer ce processus.

L'Union européenne et ses États membres comptent depuis des années parmi les principaux partenaires de développement du Timor-Leste. Depuis 1999, les États membres de l'Union européenne et la Communauté européenne ont décaissé plus de 600 millions d'euros en faveur de la population du Timor-Leste. Un appui de la Communauté européenne s'élevant à 212 millions d'euros vise actuellement à répondre sans délai aux besoins humanitaires et de consolidation de la paix, notamment pour appuyer un dialogue politique participatif et des projets à impact rapide d'embauche des jeunes, ainsi que des besoins à plus long terme tels que le renforcement des capacités et le développement rural. Cette assistance adoptera une perspective à long terme maintenant que le Timor-Leste bénéficie du Fonds européen de développement. La nomination d'un envoyé spécial et la promotion du bureau de la Communauté européenne à Dili au rang de délégation à part entière sont une nouvelle preuve de la volonté de l'UE de renforcer sa coopération avec le Timor-Leste.

J'aimerais, pour terminer, dire à quel point nous apprécions les efforts du Gouvernement du Timor-Leste et la détermination du peuple timorais à édifier un État viable, juste et démocratique. L'Union européenne est déterminée à rester un partenaire fiable qui aidera les Timorais à réaliser une stabilité à long terme et un développement économique durable, en coordination étroite avec d'autres donateurs bilatéraux et multilatéraux.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Portugal.

M. Salgueiro (Portugal) (*parle en anglais*) : Je souhaite une bienvenue chaleureuse et cordiale à S. E. le Premier Ministre de la République démocratique du Timor-Leste, M. José Ramos-Horta. Sa présence à ce débat illustre l'importance considérable que le Gouvernement du Timor-Leste attache au rôle que l'ONU a joué dans son pays.

Je saisis également cette occasion pour louer le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Atul Khare, et tout le personnel de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT), de leur dévouement et du travail remarquable qu'ils ont accompli dans ce pays.

Le Portugal souscrit à la déclaration que vient de faire le représentant de l'Allemagne au nom de l'Union européenne, mais je voudrais, à titre national, faire les observations suivantes.

Le Portugal partage l'analyse du Secrétaire général selon laquelle la situation générale au Timor-Leste s'est améliorée, encore que la situation en matière de sécurité demeure précaire et le climat politique fluide.

Nous estimons que l'engagement continu de la communauté internationale et, en particulier, de ce Conseil reste indispensable à l'instauration d'une paix durable et d'une stabilité démocratique au Timor-Leste. Nous devons assurer le peuple timorais que l'ONU l'appuiera aussi longtemps que cela sera nécessaire. La semaine prochaine, le Conseil de sécurité aura l'occasion d'envoyer ce message s'il choisit de proroger le mandat de la MINUT pour une période de 12 mois, comme cela a été recommandé par le Secrétaire général.

Au cours des derniers mois, les dirigeants timorais ont déployé des efforts louables en faveur d'un dialogue national et d'une réconciliation politique. Le pays aura de nombreux défis à relever alors qu'il se prépare aux élections présidentielles et parlementaires qui approchent.

Étant donné qu'il ne peut y avoir de véritable réconciliation sans justice ni obligation de rendre compte des crimes, la sécurité et la justice sont essentielles pour que les élections se déroulent dans un climat pacifique et stable, de manière que les résultats des élections soient démocratiquement acceptés par tous les acteurs politiques au Timor-Leste. L'aide et les bons offices de la MINUT tout au long du processus électoral sont nécessaires et encouragés. À cet égard, je voudrais rappeler les recommandations de l'Équipe indépendante de certification du processus électoral.

Le Gouvernement portugais appuie également le renforcement de la MINUT par une capacité de police opérationnelle supplémentaire, consistant en deux

sections opérationnelles comportant 72 éléments, afin de remédier aux problèmes de sécurité pendant et immédiatement après les élections. Nous sommes prêts et disposés à contribuer à cet effort.

Panser les plaies du passé dans la société timoraise constitue un autre défi. Il est extrêmement important d'aider le Gouvernement timorais à rétablir la confiance de son peuple dans le système judiciaire et les institutions de défense nationale et de sécurité, ainsi que de promouvoir les droits de l'homme. Les motifs actuels de mécontentement, en particulier au sein de la Policia Nacional de Timor-Leste (PNLT) et des Falintil-Forças Armadas de Defesa de Timor-Leste (F-FDTL), peuvent être réglés par les autorités timoraises avec l'aide de la MINUT et en étroite collaboration avec les partenaires internationaux. La signature d'un mémorandum d'accord tripartite entre le Gouvernement timorais, l'ONU et l'Australie concernant l'aide au Timor-Leste, accord portant création d'un forum de coopération tripartite, ainsi que la signature de l'arrangement technique militaire entre l'ONU et l'Australie sont de bons exemples de cette collaboration. Nous espérons qu'ils aboutiront aux résultats escomptés.

La situation des personnes déplacées à l'intérieur du pays et de leur sécurité dans les zones de retour sont également un sujet de préoccupation. À notre avis, il est essentiel de créer les conditions nécessaires au retour et à la réinstallation de ces personnes dans leurs collectivités locales.

Le Portugal a toujours affirmé que les Timorais devaient être maîtres de leurs choix s'agissant de leur avenir collectif en tant que pays. Bien que, à l'évidence, l'aide et l'appui multilatéraux et bilatéraux restent nécessaires, la communauté internationale doit veiller à les fournir d'une façon qui soit conforme aux options souveraines et à l'identité culturelle du Timor-Leste. Comme l'indique le rapport du Secrétaire général (S/2007/50), nos efforts communs ne peuvent aboutir favorablement que s'ils restent entièrement sous la maîtrise des parties prenantes timoraises et bénéficient de leur appui.

Le Portugal restera attaché à la consolidation de la paix, de la démocratie et de l'indépendance du Timor-Leste, ainsi qu'au développement du pays. Nous sommes tout à fait convaincus que le peuple timorais, par ses efforts et sa détermination, sera capable de trouver l'unité dans un effort collectif pour atteindre ces objectifs.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant des Philippines.

M. Baja (Philippines) (*parle en anglais*) : Je remercie la présidence slovaque d'avoir convoqué le présent débat public sur le Timor-Leste. Nous souhaitons la bienvenue au Premier Ministre, José Ramos-Horta, qui nous honore de sa présence aujourd'hui, et le remercions de son exposé complet. Nous adressons également nos remerciements à M. Atul Khare, Représentant spécial du Secrétaire général, pour son exposé sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT).

L'amélioration de la situation générale au Timor-Leste depuis la crise survenue en mai de l'année dernière constitue une évolution encourageante. Nous rendons hommage aux dirigeants nationaux et aux autres acteurs pour les mesures qu'ils ont adoptées afin de rétablir des relations de coopération entre les parties prenantes. La création de la MINUT et la présence continue des forces internationales ont également contribué au rétablissement et au maintien de la paix et de la sécurité au Timor-Leste. Les perspectives générales favorables de la communauté internationale donnent l'élan nécessaire pour permettre au pays de se remettre de ce que nous considérons comme un détour passager sur le chemin menant à un État stable.

L'institutionnalisation du processus politique est nécessaire pour parvenir à la réconciliation nationale et à la stabilité politique. Nous appuyons les efforts qui sont faits pour veiller à ce que les premières élections générales depuis l'indépendance, qui doivent avoir lieu en avril de cette année, se déroulent de façon pacifique et sans heurt. Nous pensons que des efforts devraient également être faits pour mettre en place un cadre de développement socioéconomique durable pour le Timor-Leste. Nous sommes heureux de relever l'assistance fournie par les partenaires bilatéraux et multilatéraux pour renforcer les capacités du Gouvernement timorais.

À la douzième réunion au sommet de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), qui s'est tenue à Cebu au début de cette année, le Premier Ministre Ramos-Horta a pu avoir un échange de vues intéressant avec les dirigeants de la région sur une éventuelle assistance au Timor-Leste. Les Philippines aident le pays, en particulier dans le domaine du développement des ressources humaines. Les Philippines, par l'intermédiaire de l'Agence de coopération internationale du Japon, travaillent

actuellement sur plusieurs projets concernant le Timor-Leste, qui comprennent des cours de formation dans les domaines de l'éducation et de la transformation des produits alimentaires. Le transfert de savoir-faire en matière de développement des ressources humaines dans les domaines de la gouvernance locale, le développement rural, le développement communautaire et la budgétisation nationale est également envisagé.

En outre, les Philippines travaillent avec le Timor-Leste pour faciliter l'admission d'étudiants timorais dans des collèges et universités philippines, ainsi que pour fournir une formation professionnelle. Nous espérons que ces efforts permettront de renforcer les ressources humaines du Timor-Leste, afin de satisfaire aux exigences croissantes et aux défis du régionalisme, de la mondialisation et des progrès technologiques.

Notre déploiement de policiers au sein de la MINUT témoigne également de l'attachement des Philippines à l'édification de la nation timoraise. Nous avons participé avec succès à la Mission des Nations Unies au Timor oriental (MINUTO), à l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), à la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental (MANUTO) et au Bureau des Nations Unies au Timor-Leste (BUNUTIL). A ce jour, le contingent des Philippines est le quatrième plus grand contingent de la MINUT; il est composé en grande partie de policiers. Près de la moitié du personnel de police déployé par les Philippines pour les missions de l'ONU fait partie de la MINUT. Nous sommes également heureux de relever que le chef de la police des Nations Unies est Rodolfo Tor, directeur de la police nationale des Philippines.

Pour maintenir l'élan visant à rétablir le Timor-Leste, il faut que la communauté internationale, en particulier l'ONU, reste engagée. La MINUT a fait jusqu'à présent des progrès considérables dans l'exécution de son mandat, en particulier dans les domaines du maintien de l'ordre transitoire, de la réforme de la police, des élections, des bons offices et de la coopération avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux. Nous devons continuer d'appuyer pleinement la MINUT.

À cette fin, les Philippines appuient la recommandation du Secrétaire général visant à prolonger le mandat de la MINUT pour une période de 12 mois, ce qui enverrait un message important concernant la volonté de l'ONU de maintenir son engagement vis-à-vis du Timor-Leste. En raison des conditions de sécurité que requièrent les élections, nous appuyons également la demande du Gouvernement timorais de déployer une unité de police constituée supplémentaire au sein de la MINUT.

Le Timor-Leste est un bon exemple de la réussite d'une entreprise internationale visant à édifier une nation, élaborée grâce aux efforts conjugués de coopération de l'ONU, d'acteurs et de partenaires régionaux. Lorsque l'on fera le récit de la réussite exemplaire du Timor-Leste, on l'évoquera comme une légende faisant l'éloge du peuple timorais et de ses dirigeants pour leur courage, de l'ONU et de la communauté internationale pour leur générosité, et proclamant le triomphe de leurs efforts coordonnés pour aider un pays en détresse. Le Timor-Leste pourrait très bien devenir un modèle de pratiques optimales et d'enseignements à tirer pour les pays en proie à un conflit, et nous devons lui apporter notre appui.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Nouvelle-Zélande.

Mme Banks (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Premier Ministre José Ramon-Horta, et le Représentant spécial, M. Atul Khare, de leur présentation. Je remercie également le Secrétaire général de son rapport sur la situation au Timor-Leste (S/2007/50). Nous exprimons nos remerciements pour la précieuse contribution que M. Khare a faite, alors qu'il occupe son poste depuis peu de temps.

La Nouvelle-Zélande se félicite des nombreux efforts déployés au cours de l'année écoulée par le peuple timorais, ses dirigeants et la communauté internationale afin de ramener le Timor-Leste sur une voie plus sûre et plus stable. La Nouvelle-Zélande a participé activement à ces efforts en contribuant aux forces de sécurité internationales et à la Mission des Nations Unies, ainsi qu'en intervenant par la voie bilatérale. La contribution de la Nouvelle-Zélande aux forces internationales de sécurité consiste en une compagnie d'infanterie légère de 142 hommes qui participe à des patrouilles et à des opérations de sécurité à Dili et aux alentours. Nous pensons, comme le Secrétaire général, que si la situation s'est généralement améliorée, la sécurité reste instable. Les fonctions assurées par les forces internationales de sécurité restent essentielles. La coordination et la coopération entre celles-ci et la MINUT fonctionnent bien.

La Nouvelle-Zélande appuie fermement la prorogation du mandat de la MINUT pour 12 mois. Il est important d'indiquer clairement notre intention de maintenir durablement l'engagement de l'ONU au Timor-Leste, tant pour des raisons pratiques que pour le message rassurant que cela enverra au peuple timorais. L'essentiel du travail nécessaire pour mettre en œuvre le mandat défini dans la résolution 1704 (2006) du Conseil de sécurité reste à faire. La MINUT doit pouvoir faire avancer les éléments de son mandat qui s'envisagent à plus long terme. Nous sommes également préoccupés de constater que plus des deux tiers des postes civils de la MINUT n'ont pas encore été pourvus, et nous pensons que cela est notamment dû à son mandat initial de six mois.

Pour la suite, la Nouvelle-Zélande appuie l'intention du Secrétaire général de faire rapport au Conseil de sécurité à l'issue des élections, pour éventuellement proposer de modifier le mandat et les moyens de la MINUT.

Les élections présidentielles et parlementaires à venir appellent notre attention immédiate. Toutes les parties doivent faire en sorte que le cadre et les processus électoraux répondent aux normes internationales de crédibilité. La MINUT et la communauté internationale au sens large ont un rôle important à jouer en termes d'orientation et d'appui. La Nouvelle-Zélande apporte son aide de plusieurs manières, notamment à travers sa Commission électorale qui éduque les votants et forme les médias, de même que par l'intermédiaire du programme d'appui à donateurs multiples du Programme des Nations Unies pour le développement.

La Nouvelle-Zélande exhorte la MINUT et le Gouvernement timorais à faire passer l'examen global du secteur de la sécurité au premier rang des priorités. La réforme du secteur de la sécurité fait partie intégrante du renforcement des institutions de l'État et du Gouvernement timorais, et elle est de nature à améliorer le respect de la loi, le maintien de la stabilité et de l'ordre et la restauration de la confiance publique et internationale. Pour réussir, nous estimons que le processus doit être inclusif et voir participer tous les acteurs, en particulier la société civile. L'examen doit englober tous les aspects du secteur de la sécurité timorais : les Forces armées du Timor-Leste, le Ministère de la défense, la Police nationale du Timor-Leste et le Ministère de l'intérieur. Il convient d'interroger et d'évaluer les rôles et fonctions de base de tous ces organes afin que les besoins du pays en matière de sécurité puissent être satisfaits aujourd'hui et à l'avenir.

De la même façon, il est particulièrement urgent de relever les grands défis du secteur de la justice. La Nouvelle-Zélande appuie l'examen judiciaire global proposé par le Secrétaire général. Tout doit être fait pour lutter contre l'impression d'impunité. Cela s'applique aussi aux événements de l'an dernier et à la suite donnée au rapport de la commission d'enquête.

Je tiens à adresser nos encouragements au Premier Ministre Ramos-Horta, ainsi qu'au Gouvernement et au peuple timorais. Il appartient avant tout à nos amis du Timor-Leste, en particulier les dirigeants et les parlementaires, de faire avancer le pays vers la confiance et le respect. M. Khare et la MINUT ont un rôle crucial à jouer en matière d'orientation et d'appui, et nous appelons à faire le maximum pour doter cette dernière du personnel et des outils dont elle a besoin pour accomplir sa mission.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant est le représentant du Brésil. Je lui donne la parole.

M. Sardenbergh (Brésil) (*parle en anglais*) : Je voudrais vous féliciter, Monsieur le Président, ainsi que la délégation slovaque, d'assurer la présidence du Conseil pour le mois de février et de présider ce débat sur le Timor-Leste.

Nous nous réjouissons de la présence du Premier Ministre Ramos-Horta parmi nous au Conseil. Je le remercie de son exposé très instructif sur la situation au Timor-Leste. Ma délégation remercie également M. Atul Khare pour sa présentation et pour les efforts dévoués qu'il déploie avec l'équipe de l'ONU qu'il dirige, et qui ont permis le succès de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) dans un délai aussi court.

Le rapport récent du Secrétaire général sur le Timor-Leste est à la fois source d'espoir et d'inquiétude. D'une part, il décrit un ensemble d'initiatives de réconciliation pertinentes et novatrices qui, avec la réduction de la violence, ouvrent des possibilités de stabilité et de développement durables. D'autre part, il rappelle que les causes réelles du conflit sont loin d'avoir disparu, alors que la sécurité publique demeure dangereusement explosive.

Pour le Brésil, le Timor-Leste constitue l'une des questions importantes à l'ordre du jour du Conseil de sécurité. Notre engagement aux côtés de notre nation sœur lusophone est indéfectible, comme le montrent les

projets de coopération que nous élaborons avec les autorités timoraises dans des secteurs clefs, tels que la défense, l'éducation et la justice. Nous ferions davantage si nous n'étions pas limités sur le plan budgétaire. Par ailleurs, la contribution brésilienne à la MINUT, comme à toutes les missions précédentes, témoigne de notre volonté résolue d'aider le Timor-Leste à parvenir à la stabilité politique et à s'engager durablement sur la voie du développement, de la démocratie, de la justice et de la bonne gouvernance.

Le caractère multidimensionnel du mandat de la MINUT est de bon augure pour le pays. La situation timoraise nécessite une mission capable d'assurer le maintien et la consolidation de la paix, tout en favorisant le développement. Comme nous l'avons dit à de nombreuses reprises, il convient de ne pas considérer ces tâches comme des étapes successives, mais plutôt comme les piliers d'une même entreprise.

Le Brésil se félicite des initiatives de réconciliation récentes dans le pays. Nous sommes convaincus que le peuple timorais trouvera une solution durable à ses problèmes pour garantir la souveraineté de l'État et le droit au développement économique et social de sa population.

Néanmoins, nous devons tous être conscients du fait que la réconciliation nationale est un processus long et difficile, qui exige un appui ferme et constant de la part de la communauté internationale, cela sur plusieurs années. Dans ce processus, la restructuration des secteurs de la sécurité et de la défense et le renforcement du système judiciaire demeurent urgents et indispensables.

À cet égard, le Brésil s'engage à maintenir son appui à l'initiative du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) qui vise à consolider le système judiciaire tel que défini par la Constitution, suivant une matrice de droit civil utilisant les deux langues officielles, le tetum et le portugais.

Les efforts déployés par la police des Nations Unies pour reconstruire la police nationale méritent la plus grande attention. Nous devons éviter de reproduire les erreurs passées qui ont entraîné la désintégration de la police au lendemain des troubles d'avril et mai derniers. Le processus de sélection des policiers doit faire l'objet d'un suivi rigoureux, et la formation qui s'ensuit à l'académie de police doit être rigoureuse et professionnelle.

À cet égard, la délégation brésilienne souscrit à la requête du Secrétaire général qui appelle au déploiement d'une unité de police constituée supplémentaire.

Cependant, nous sommes préoccupés par le nombre limité d'officiers militaires de liaison. Il n'y a que 33 personnes pour assurer la liaison avec les forces de sécurité internationales et la police de la MINUT – y compris pendant la période électorale – et accomplir la tâche si nécessaire consistant à faire démarrer le Forum de coordination trilatérale et l'arrangement technique militaire.

Le Brésil prend note avec satisfaction de la conclusion de l'accord trilatéral entre l'ONU, le Gouvernement timorais et les forces internationales de sécurité, ainsi que de l'accord conclu entre l'ONU et l'Australie. Il s'agit à n'en pas douter de mesures qui contribueront à assurer la stabilité dans le pays.

Néanmoins, nous sommes toujours convaincus que l'option initiale d'un petit contingent militaire sous commandement et contrôle onusiens reste la solution la plus appropriée, comme suggéré au paragraphe 117 du document publié sous la cote S/2006/628.

Nous espérons que toutes les parties prenantes appuieront une autre institution vitale de l'État timorais, à savoir les forces armées, de manière à éviter que les mêmes fonctions soient exercées deux fois et à garantir une coopération étroite et productive. Une formation professionnelle constante est nécessaire et la MINUT pourrait jouer un rôle important dans la coordination de cette tâche.

Nous nous félicitons des mesures prises par diverses institutions de l'État timorais en vue de procéder à des enquêtes et de traduire en justice les personnes ayant commis des actes criminels en avril et en mai 2006. Le Brésil appuie la décision des institutions timoraises d'appliquer la loi sans laisser de place à l'impunité.

Des élections générales vont avoir lieu prochainement. Toutes les parties concernées doivent s'employer à ce que ces élections soient libres, régulières et transparentes. Des mesures de précaution doivent être prises de manière à garantir la sûreté et la sécurité des électeurs timorais et du personnel participant au processus. La communauté internationale doit appuyer les élections dans le cadre des limites et des institutions établies par le Gouvernement. Le Brésil, quant à lui, est disposé à assumer sa part de responsabilité.

Au paragraphe 57 de son rapport (S/2007/50), le Secrétaire général souligne, à juste titre, qu'il faut « s'attaquer à l'ensemble des causes à l'origine de la crise dans une perspective à long terme ». La pauvreté structurelle et les privations qui y sont associées, notamment le chômage urbain, doivent être combattues au moyen d'investissements à long terme dans l'infrastructure et le renforcement des capacités. Les investissements porteront leurs fruits si l'on arrive à garantir que les revenus du pétrole et du gaz sont bien utilisés, conformément aux besoins et aux priorités de développement du peuple timorais.

La délégation brésilienne encourage l'adoption du « pacte » entre le Timor-Leste et la communauté internationale afin d'assurer la coordination entre le Gouvernement, l'ONU et les autres contributeurs multilatéraux et bilatéraux aux programmes prioritaires, ainsi que le prévoit la résolution 1704 (2006).

Le Brésil estime que la présence des Nations Unies au Timor-Leste est essentielle pour relever les défis clefs de la crise actuelle en tenant compte de ses dimensions politiques, institutionnelles et sécuritaires.

La communauté internationale devrait prêter attention à la question de la réinsertion sociale, politique et économique des personnes déplacées. Donner à ces Timorais les moyens indispensables pour qu'ils retrouvent une vie normale est une condition essentielle pour garantir la stabilité future du Timor-Leste.

Étant donné qu'en cette première phase du processus d'édification de la nation le Timor-Leste continue d'avoir besoin de la coopération de la communauté internationale, et notamment du système des Nations Unies, le Brésil appuie vigoureusement les propositions du Secrétaire général visant à proroger de 12 mois le mandat de la MINUT et à la renforcer durant la période électorale.

La réconciliation nationale, l'assistance humanitaire, l'état de droit et le développement des ressources humaines sont des priorités clefs pour le Timor-Leste sur la voie d'une stabilité, d'une souveraineté, d'un développement durable et d'une démocratie renforcés.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Khare pour qu'il réponde aux observations et aux questions qui ont été formulées.

M. Khare (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier tous les intervenants. Je leur suis particulièrement reconnaissant des paroles aimables qu'ils ont eues pour moi ainsi que pour mon équipe. Je les remercie également des suggestions qu'ils ont faites en vue d'améliorer encore davantage l'efficacité de notre intervention au Timor-Leste et d'assurer le succès des opérations de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT). Il s'agit notamment de continuer à mettre l'accent sur les élections à venir, ainsi que sur l'application des recommandations de l'Équipe indépendante de certification du processus électoral; sur la justice et la responsabilité, et notamment l'application des recommandations de la Commission spéciale d'enquête indépendante; sur l'amélioration de la sécurité et l'accélération de la reconstitution de la police nationale timoraise; et sur la poursuite de l'étude détaillée du secteur de la sécurité. Nous allons, bien entendu, continuer de travailler sur ces questions, qui sont notre plus haute priorité.

Plusieurs questions ont été posées concernant le pacte. Le pacte au Timor-Leste est envisagé davantage comme un instrument de coordination que comme un instrument de mobilisation. Dans un premier temps, maintenant que les priorités pour les deux prochaines années ont été identifiées par le Gouvernement, un cadre opérationnel va être mis sur pied en consultation avec les ministères techniques et les partenaires concernés. L'objectif est de faire en sorte que le pacte fonctionne en s'appuyant sur les mécanismes existants afin de garantir l'efficacité et d'éviter les doubles emplois.

Il est en fait exact que la MINUT fonctionne actuellement avec un taux de vacance de postes assez élevé dans sa composante civile, en raison de divers facteurs, notamment du fait que de nombreux postes exigent des compétences hautement spécialisées. J'ai fait du recrutement l'une de mes priorités personnelles. Je me félicite qu'à titre exceptionnel, certains domaines de responsabilité aient été délégués à la MINUT par le Département des opérations de maintien de la paix afin d'accélérer le recrutement. Toutefois, je crois que la prorogation du mandat pour 12 mois supplémentaires servira beaucoup nos efforts pour surmonter les difficultés liées à ce taux de vacances élevé dans la composante civile, ainsi que l'a en fait souligné S. E. M. José Ramos-Horta, Premier Ministre de la République démocratique du Timor-Leste.

Demain, je rentre au Timor-Leste, fort du soutien du Conseil. En retour, je voudrais lui donner l'assurance que nous ferons tout notre possible pour aider le Timor-Leste à devenir un brillant exemple d'une réussite durable. Je ne suis certainement pas de nature pessimiste. Toutefois, nous ne devons pas non

plus nous montrer trop optimistes, ainsi que nous l'avons été il y a quelques années au moment d'envisager la réduction des effectifs des précédentes opérations au Timor-Leste. Je crois qu'il nous faut faire preuve d'un optimisme prudent et avoir la certitude que les dirigeants et le peuple timorais sont déterminés à parvenir à la paix, à la stabilité et au développement. Mais, pour traduire cette volonté dans la réalité, pour obtenir des résultats concrets, il faudra un engagement continu du Conseil et de la communauté internationale.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Khare de ses observations complémentaires et des précisions qu'il a apportées.

Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 13 h 25.